



Assurance de groupe

Règlement de gestion des fonds d'investissement (branche 23)

Version	006
Datum	1 octobre 2021

NN Insurance Belgium SA
Avenue Fonsny 38
B-1060 Bruxelles

Employee Benefits

T +32 (0)2 238 88 11
F + 32 (0)2 238 88 99

www.nn.be

NN Insurance Belgium SA, prêteur en crédit hypothécaire agréé par la FSMA et entreprise d'assurances agréée par la NB sous le numéro 2550 pour les Branches 1a, 2, 21, 22, 23, 25, 26.

Siège social : Avenue Fonsny 38, B-1060 Bruxelles - RPM Bruxelles - TVA BE 0890.270.057 - BIC : BBRUBEBB – IBAN : BE28 3100 7627 4220.

Sommaire

Sommaire.....	2
1.1 Description générale des fonds.....	3
1.2 Politique d'investissement des fonds.....	4
1.3 Valeur de l'unité.....	4
1.3.1 Fonctionnement des fonds.....	4
1.3.2 Traitement des rachats et autres flux sortants.....	5
1.3.3 Changement de mode de placement (switch).....	5
1.3.4 Règles de calcul appliquées pour déterminer la valeur des fonds et la valeur d'une unité d'un fonds	6
1.3.5 Fréquence du calcul de la valeur de l'unité.....	6
1.3.6 Endroit et fréquence de la publication de la valeur de l'unité.....	6
1.3.7 Suspension du calcul de la valeur des unités, des affectations et des prélèvements.....	6
1.3.8 Devise de la valeur de l'unité.....	7
1.4 Liquidation, fusion ou remplacement d'un fonds.....	7
1.5 Modification du règlement de gestion des fonds et de la composition des fonds.....	8
1.6 Frais.....	8
1.6.1 Frais prélevés par NN Insurance Belgium SA.....	8
1.6.2 Autres frais.....	8
1.6.3 Révision des frais.....	9
1.7 Indicateur de risque.....	9
1.8 Modification du mode d'investissement.....	9
1.9 Devise.....	10
1.10 Divers.....	10
Définitions.....	11
Annexes Fiches des fonds d'investissement de la branche 23 pour les produits d'assurance de groupe.....	12
NN BL emerging markets fund.....	12
NN Blackrock iShares core MSCI world fund.....	14
NN Blackrock iShares core S&P 500 fund.....	16
NN Blackrock iShares MSCI europe SRI fund.....	18
NN Carmignac portfolio green gold fund.....	20
NN Carmignac emergents fund.....	22
NN Carmignac patrimoine fund.....	24
NN DNCA invest eurose fund.....	26
NN Ethenea ethna-aktiv fund.....	28
NN Fidelity america fund.....	29
NN Fidelity pacific fund.....	30

NN Fidelity world fund	32
NN Financiere de l'Echiquier agressor fund	33
NN Flossbach von Storch multiple opportunities II fund	34
NN Funds for Good European equities sustainable moderate fund	35
NN Invesco global investment grade corporate bond fund	37
NN Invesco pan european equity fund	39
NN JPMorgan euro liquidity fund	40
NN Life Euro fixed income fund	42
NN Life Global sustainable equity fund	43
NN Life Multi Invest Low	45
NN Life Multi Invest Medium Low	47
NN Life Multi Invest Medium	49
NN Life Multi Invest High	51
NN Life Patrimonial aggressive fund	53
NN Life Patrimonial balanced fund	55
NN Life Patrimonial balanced european sustainable fund	57
NN Life Patrimonial defensive fund	59
NN Life Patrimonial future	61
NN Life European sustainable equity fund	62
NN M&G dynamic allocation fund	63
NN M&G optimal income fund	65
NN R valor F fund.....	67
NN Skagen kon-tiki fund	69
NN Triodos euro bond impact fund	70
NN Triodos global equities impact fund	72
NN Trusteam optimum fund	74
<i>Document d'information précontractuelle en matière de durabilité</i>	76

1.1 Description générale des fonds

L'objectif des fonds, ci-après définis, est d'apporter pour vous comme employeur ou employé, à moyen ou à long terme, une plus-value sur les montants versés dans votre contrat en profitant des opportunités d'investissement offertes sur les marchés financiers.

Vous bénéficierez d'une gestion professionnelle de portefeuilles de valeurs mobilières et/ou d'autres actifs financiers liquides. La diversification des portefeuilles qui composent les fonds a comme objectif une limitation des risques inhérents à tout investissement, sans toutefois les exclure totalement.

NN Insurance Belgium SA n'offre aucune garantie de capital ou de rendement. Le risque financier des investissements en branche 23 est entièrement supporté par le preneur pour les travailleurs salariés affiliés à son plan. En effet, en ce qui concerne l'assurance de groupe pour les travailleurs salariés, la Loi sur les Pensions Complémentaires impose à l'employeur l'obligation de garantir un rendement minimum sur les contributions¹ patronales et personnelles destinées à financer une prestation de pension complémentaire.

Les assurances de groupe en branche 23 n'offrent pas de rendement garanti, pas de capital garanti et pas de participations bénéficiaires.

1.2 Politique d'investissement des fonds

La politique d'investissement diffère selon les fonds. Vous pouvez la retrouver par fonds dans les Fiches de fonds jointes en annexe.

Les décisions relatives à la politique d'investissement sont du ressort du gestionnaire de fonds. Le gestionnaire du fonds peut prendre toutes les mesures et faire toutes les opérations qu'il jugerait utiles à l'accomplissement et au développement des objectifs du fonds.

1.3 Valeur de l'unité

1.3.1 Fonctionnement des fonds

La valeur de l'unité du fonds NN Insurance Belgium SA (le fonds "intern") dépend de la valeur de l'unité du fonds sous-jacent et des frais de gestion de NN Insurance Belgium SA.

La valeur d'inventaire du fonds sous-jacent est déterminé par le gestionnaire du fonds sous-jacent et est égal à la valeur du capital du fonds divisé par le nombre de parts. La valeur du capital du fonds fluctue (augmente ou diminue) en fonction de l'évolution du cours des instruments (obligations, actions, cash,...) dans lesquels le fonds investit. La valeur peut augmenter éventuellement avec l'attribution des dividendes (après déduction de taxes et contributions).

NN Insurance Belgium SA retient le droit de retenir des frais sur la valeur de l'unité du fonds sous-jacent. Ces frais sont mentionnés pour chaque fonds dans les fiches de fonds d'investissement en annexe.

- Le nombre d'unités :
 - augmente lorsque l'Organisateur paie des contributions à NN Insurance Belgium SA destinées aux fonds. Cette opération ne peut être exécutée que lorsque la destination du versement est connue. L'augmentation du nombre d'unités correspond au montant de la nouvelle contribution nette¹ divisée par le prix d'entrée d'une unité, le jour de valorisation étant le jour de valorisation qui suit la date de réception de la dotation sur le compte bancaire de NN Insurance Belgium SA (si toutefois le paiement de prime s'effectue d'une autre manière que celle indiquée par NN Insurance Belgium SA, la date d'effet du paiement de prime est l'éventuelle date ultérieure à laquelle NN Insurance Belgium SA identifie la destination du paiement de prime);
 - diminue lors d'un retrait d'unités des fonds (suite à un rachat ou à une modification du mode d'investissement). Cette opération ne peut être exécutée que lorsque la destination de la diminution est connue. La diminution du nombre d'unités correspond au montant du retrait, divisé par le prix de sortie de l'unité, le jour de valorisation étant le 1er jour de valorisation qui suit la date de réception par NN Insurance Belgium SA de la demande valable et des éventuels autres documents jugés nécessaires. S'il n'y a pas de détermination de valeur d'unité à cette date, le retrait n'est pas exécuté. Dès que la valeur d'unité peut être déterminée, la conversion a lieu.

- La valeur de l'unité :
 - augmente quand le fonds est crédité :
 - des intérêts des placements à terme ;
 - des intérêts et dividendes attribués aux avoirs du fonds ;
 - de tous les autres profits (plus-values par exemple), déterminés conformément aux règles d'évaluation du fonds.
 - diminue quand le fonds est débité :
 - d'éventuels intérêts débiteurs ;
 - des coûts relatifs à la gestion financière tels que définis dans la Fiche du fonds ;
 - de toutes autres pertes (moins-values par exemple), déterminées conformément aux règles d'évaluation du fonds.

La nouvelle valeur de l'unité est égale à la valeur totale du fonds divisé par le nombre d'unités.

1.3.2 *Traitement des rachats et autres flux sortants*

Le rachat (par transfert), le décès, le terme et la résiliation entraînent la conversion d'un certain nombre de parts des fonds concernés en monnaie.

La conversion d'unités liées à un mode de placement de la branche 23 en montants monétaires s'opère, en cas de décès dans le cadre de la couverture «capital décès», sur la base des valeurs d'unités les plus récentes connues à la date du décès.

Pour les autres opérations, la conversion d'unités liées à un mode de placement de la branche 23 en montants monétaires s'opère à la (première) date de valorisation suivant la date du traitement administratif de l'opération concernée par NN Insurance Belgium SA, mais au plus tôt le premier jour ouvrable de NN situé après la date d'effet de l'opération concernée.

Les dates de traitement administratif (dates d'effet) des différentes opérations sont les suivantes :

- résiliation : la date de réception par NN Insurance Belgium SA de la lettre recommandée valable et des éventuels autres documents jugés nécessaires ;
- paiement de la valeur de rachat : la date de réception par NN Insurance Belgium SA de la demande de rachat ou de retrait valable et des éventuels autres documents jugés nécessaires ou la date de rachat ultérieure souhaitée, telle qu'éventuellement mentionnée sur la demande de rachat ou de retrait ;
- rachat par transfert : la date de réception par NN Insurance Belgium SA de la demande valable et des éventuels autres documents jugés nécessaires ;
- versement au terme (reporté) : la date de la mise à la pension (anticipée) ;
- décès : la date du décès (voir cependant les Conditions Générales Assurance de groupe en cas de déclaration tardive du décès).

1.3.3 *Changement de mode de placement (switch)*

Dans le cadre d'un changement de mode de placement, les réserves investies dans un mode de placement déterminé sont, après retenue d'éventuels frais de changement et impôts, totalement ou partiellement liquidées (flux sortant) et le montant qui en résulte est réinvesti au sein du même compte d'assurance mais dans un ou plusieurs autres modes de placement (flux entrant).

- En ce qui concerne le flux sortant, les règles du point 1.3.2 s'appliquent, avec comme date d'effet la date de réception par NN Insurance Belgium SA de la demande valable de changement de mode de placement.

- En ce qui concerne le flux entrant, la date d'effet sera la date de valorisation du flux sortant. Le flux entrant affecté à des unités liées à un mode de placement de la branche 23 peut cependant également s'effectuer à sa date d'effet ou à la date de valorisation ultérieure à laquelle NN Insurance Belgium SA est informée du résultat monétaire du flux sortant.

1.3.4 Règles de calcul appliquées pour déterminer la valeur des fonds et la valeur d'une unité d'un fonds

L'évaluation des avoirs des fonds est faite de la manière suivante :

- les valeurs cotées en Bourse ou sur un marché réglementé, sont évaluées sur la base du dernier cours connu ;
- les valeurs non cotées en Bourse ou sur un marché réglementé, sont évaluées à leur dernière valeur marchande, sur la base de la valeur probable de réalisation estimée avec prudence et bonne foi ;
- les avoirs monétaires sont évalués à leur valeur nominale, majorée des intérêts courus ;
- les valeurs exprimées en devises autres que l'euro seront converties en euro, au dernier cours de change connu, sauf si celui-ci est garanti par un contrat de change.

La valeur nette des fonds est obtenue en prenant l'ensemble des valeurs des avoirs, après déduction des charges financières et des frais de gestion.

Le résultat ainsi obtenu est divisé par le nombre d'unités composant le fonds.

1.3.5 Fréquence du calcul de la valeur de l'unité

La valeur de l'unité est, sauf circonstances exceptionnelles, calculée de façon journalière chaque jour ouvrable.

1.3.6 Endroit et fréquence de la publication de la valeur de l'unité

La valeur de l'unité peut être consultée sur le site <https://www.nn.be/fr/apercudesfonds/nn>. Sur ce site, une mise à jour de la valeur d'unité est effectuée, sauf circonstances exceptionnelles, de façon journalière. La fréquence de publication suit la fréquence de calcul de la valeur de l'unité. (Voir ci-dessus point 1.3.5). Ces valeurs sont données à titre indicatif.

1.3.7 Suspension du calcul de la valeur des unités, des affectations et des prélèvements

Dans chacun des cas suivants, le calcul de la valeur de l'unité d'un fonds peut être suspendu et la date de valorisation ainsi être reportée jusqu'au premier jour suivant, auquel la valeur de l'unité du fonds peut être calculée:

- Lorsqu'une Bourse ou un marché sur lequel une part substantielle de l'actif du fonds est cotée ou négociée ou un marché des changes important sur lequel sont cotées ou négociées les devises dans lesquelles la valeur des actifs nets est exprimée, est fermé pour une raison autre que pour congé régulier ou lorsque les transactions y sont suspendues ou soumises à des restrictions;
- Lorsqu'il existe une situation grave telle que NN Insurance Belgium SA ne peut pas évaluer correctement les avoirs et/ou engagements, ne peut pas normalement en disposer ou ne peut pas le faire sans porter un préjudice grave aux intérêts de l'Organisateur ou des affiliés;
- Lorsque NN Insurance Belgium SA est incapable de transférer des fonds ou de réaliser des opérations à des prix ou à des taux de change normaux ou que des restrictions sont imposées aux marchés de changes ou aux marchés financiers;
- Lors d'un retrait substantiel du fonds qui est supérieur à 80 % de la valeur du fonds ou à 1.250.000 euros.

En cas d'une telle suspension du calcul de la valeur de l'unité, tous les calculs et toutes les opérations pour ce fonds sont suspendus.

L'Organisateur a droit au remboursement des primes versées pendant une telle période, diminuées des sommes consommées pour la couverture du risque.

1.3.8 Devise de la valeur de l'unité

La valeur de l'unité est exprimée en euro.

1.4 Liquidation, fusion ou remplacement d'un fonds

NN Insurance Belgium SA se réserve le droit de remplacer, fusionner ou liquider un fonds (sous-jacent), notamment dans le cas où :

- la valeur des actifs du fonds descend en dessous de 5.000.000 euros ;
- le fonds ne permet pas ou ne permettra plus d'obtenir un rendement raisonnable ou identique, compte tenu du nombre des produits similaires disponibles sur les marchés financiers ou lorsqu'il existe des chances que la continuation du fonds ne puisse plus se dérouler dans des conditions de risque acceptables ;
- le fonds sous-jacent ne répond plus à la politique d'investissement du fonds ;
- le fonds est liquidé ou fusionne avec un ou plusieurs autres fonds ;
- un ou plusieurs fonds sous-jacents sont liquidés ou fusionnent avec un ou plusieurs autres fonds sous-jacents ;
- la gestion financière d'un ou plusieurs fonds sous-jacents n'est plus assurée par le gestionnaire de fonds initial ;
- des restrictions sur les transactions, entravant le maintien des objectifs du fonds sont imposées pour un ou plusieurs fonds sous-jacents ;
- ...

En cas de liquidation d'un fonds (sous-jacent), NN Insurance Belgium SA se réserve le droit de transférer sans frais les actifs investis dans ce fonds (sous-jacent) vers un autre fonds (sous-jacent) répondant à des caractéristiques similaires.

De même, dans le cas d'une fusion de fonds (sous-jacents), NN Insurance Belgium SA se réserve le droit de transférer sans frais les actifs investis vers le fonds (sous-jacent) issu de cette fusion, s'il répond à des caractéristiques similaires au fonds initial.

Enfin, dans le cas d'un remplacement de fonds (sous-jacent), NN Insurance Belgium SA se réserve le droit de transférer sans frais les actifs investis vers le fonds (sous-jacent) remplaçant le fonds initial, s'il répond à des caractéristiques similaires au fonds initial.

Sont considérés comme des fonds (sous-jacents) ayant des caractéristiques similaires, notamment les fonds (sous-jacents) dont la politique d'investissement est similaire à celle du fonds (sous-jacent) à liquider, à remplacer ou à fusionner, mais dont le fonds sous-jacent est (éventuellement) différent.

En cas de liquidation ou de fusion d'un fonds, NN Insurance Belgium SA informera l'Organisateur des fonds concernés. Si l'Organisateur n'accepte pas le transfert effectué dans le cadre de la liquidation ou de la fusion du fonds, il aura la possibilité de demander, sans frais ni indemnité, selon les modalités communiquées par NN Insurance Belgium SA à ce moment, soit la liquidation de la valeur de rachat théorique tenant compte de la législation en vigueur, soit un transfert interne vers un/des autre(s) fonds que NN Insurance Belgium SA lui proposera.

1.5 Modification du règlement de gestion des fonds et de la composition des fonds

NN Insurance Belgium SA peut, pour des raisons justifiées et sans porter atteinte aux droits des Organismes, des affiliés ou des bénéficiaires, modifier unilatéralement le présent "Règlement de gestion des fonds d'investissement de la branche 23 pour les produits d'assurance de groupe".

Ainsi, NN Insurance Belgium SA peut notamment décider de faire appel à d'autres gestionnaires de fonds ou dépositaires, d'investir dans d'autres fonds (sous-jacents) semblables, de modifier la composition des fonds, de modifier la dénomination des fonds ou de rajouter d'autres fonds.

La version la plus récente de ce règlement de gestion des fonds peut être consultée sur le site www.nn.be sous la rubrique « Employeurs » avec les « Documents Nécessaires » de votre produit.

1.6 Frais

1.6.1 Frais prélevés par NN Insurance Belgium SA

Frais d'entrée

Les frais d'entrée prélevés par NN Insurance Belgium SA sont appliqués sur le versement après déduction des taxes ainsi que des éventuelles primes et taxes relatives aux garanties complémentaires. Les frais d'entrée exacts applicables au contrat sont mentionnés dans la Convention.

Frais de sortie

Rachats libres:

Les rachats sont permis dans la mesure où la législation en vigueur au moment de la demande de rachat le permet.

Une indemnité de rachat est due en cas de rachat avant l'âge de pension stipulé dans les conditions particulières ; celle-ci s'élève à 1 % de la valeur de rachat théorique multipliée par la durée de la convention, exprimée en années, devant encore s'écouler d'ici à l'échéance finale. L'indemnité de rachat ainsi calculée ne peut être supérieure à 5 % de la valeur de rachat théorique mais ne sera jamais inférieure à 96,98 euros au 01/01/2018. Ce montant est indexé en fonction de l'indice santé (base 1988 = 100). L'indice qui doit être pris en considération est celui du deuxième mois du trimestre précédant la date de rachat. Si la valeur des réserves est liée à la valeur d'un fonds d'investissement (branche 23), l'indemnité de rachat ne peut être supérieure à 5 % du montant des réserves rachetées.

Toutefois, si le rachat est demandé dans les 5 années qui précèdent l'âge de la pension défini dans les conditions particulières, NN Insurance Belgium SA ne prélèvera pas cette indemnité.

Frais de gestion

Les frais de gestion prélevés par NN Insurance Belgium SA diffèrent selon les fonds. Vous pouvez les retrouver dans les Fiches de fonds jointes en annexe.

Charges financières

Les charges financières sont des frais relatifs à la gestion financière du fonds interne (exemples : frais liés aux transactions, les droits de gardes liés au compte titre, les frais bancaires).

1.6.2 Autres frais

Pour les autres frais prélevés par les gestionnaires de fonds, il est renvoyé au prospectus de chaque fonds sous-jacent.

1.6.3 Révision des frais

Ces frais ne sont pas fixes et peuvent être revus.

1.7 Indicateur de risque

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque du fonds par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce fonds enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés.

Un fonds peut être classé dans les indicateurs de risque suivantes:

- indicateur de risque 1 sur 7, qui est la indicateur de risque la plus basse
- indicateur de risque 2 sur 7, qui est la indicateur de risque basse
- indicateur de risque 3 sur 7, qui est la indicateur de risque entre basse et moyenne
- indicateur de risque 4 sur 7, qui est la indicateur de risque moyenne
- indicateur de risque 5 sur 7, qui est la indicateur de risque entre moyenne et élevée
- indicateur de risque 6 sur 7, qui est la indicateur de risque élevée
- indicateur de risque 7 sur 7, qui est la indicateur de risque la plus élevée

Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du fonds se situent à un niveau:

- 1 = très faible
- 2 = faible
- 3 = entre faible et moyen
- 4 = moyen
- 5 = entre moyen et élevé
- 6 = élevé
- 7 = très élevé

L'indicateur de risque du fonds peut évoluer au fil du temps. L'indicateur de risque le plus récente est mentionnée dans la fiche du fonds concerné disponible sur le site www.nn.be.

1.8 Modification du mode d'investissement

Pour le preneur d'assurance:

- Toutes les modifications de choix d'investissement sont effectuées sans frais pour le preneur.
- Il est possible de :
 - modifier la répartition de la contribution entre les fonds d'investissement choisis;
 - modifier le niveau de risque en changeant de fonds d'investissement.
- Il est possible de décider d'appliquer cette nouvelle répartition aussi bien aux montants déjà épargnés qu'à la nouvelle contribution.

Dans ce cas, la nouvelle contribution et les montants déjà épargnés sont considérés comme un tout, et ce montant total est investi, selon le nouveau choix, intégralement dans le/les fonds d'investissement choisi(s).

- Il est aussi possible de décider d'appliquer cette nouvelle répartition uniquement à la nouvelle contribution.
Dans ce cas :
 - les montants déjà épargnés continuent à capitaliser selon la méthode d'investissement précédemment choisie ;
 - seule la nouvelle contribution est investie, selon le nouveau choix, intégralement dans le/les fonds d'investissement choisi(s) ;

- Ces modifications ont lieu dès le moment où NN Insurance Belgium SA est averti du choix (voir point 1.3.3).

Pour l'affilié en structure d'accueil :

Sont d'application les dispositions stipulées dans :

- le règlement de gestion des fonds d'investissement de la branche 23 pour Assurance de groupe
- le règlement de fonctionnement de la structure d'accueil

1.9 Devise

Les fonds sont valorisés en euro. Les actifs des fonds (sous-jacents) qui seraient cotés dans une autre devise sont convertis en euro au dernier cours de change connu, sauf si celui-ci est garanti par un contrat de change .

1.10 Divers

Les Fiches de fonds jointes en annexe font partie intégrante du "Règlement de gestion des fonds d'investissement de la branche 23 pour les produits d'assurance de groupe" qui a seul valeur juridique.

Ce règlement est disponible sur le site www.nn.be sous la rubrique « Employeurs » avec les « Documents Nécessaires » de votre produit, ou peut être obtenu sur simple demande par tout Organisateur auprès de NN Insurance Belgium SA, Avenue Fonsny 38, 1060 Bruxelles.

Un résumé des Fiches de fonds peut être remis aux Organisateurs. Ce résumé n'a aucune valeur juridique.

Le texte intégral du prospectus de chaque fonds sous-jacent peut être obtenu par tout Organisateur auprès de NN Insurance Belgium SA, Avenue Fonsny 38, 1060 Bruxelles sur simple demande.

Définitions

Definities

Affilié	On entend par affilié : Le travailleur salarié qui appartient à la catégorie du personnel pour laquelle l'Organisateur a instauré une assurance de groupe et qui remplit les conditions d'affiliation prévues dans le règlement de pension, ainsi que l'ancien travailleur qui continue à bénéficier de droits actuels ou différés conformément au règlement de pension (ou qui a transféré ses réserves dans la structure d'accueil).
Date d'échéance	La date à laquelle une prestation doit avoir lieu ou une prime est due suivant les dispositions des conditions particulières.
ETF	Exchange Traded Fund ou fonds indiciel coté. Ils reflètent la performance du fonds sous-jacent qu'ils représentent. La performance de l'Exchange Traded Funds (ETF) suit celle d'un indice, d'une marchandise ou d'une action en bourse.
FCP	Fonds Commun de Placement
Prix d'entrée	Le prix auquel une unité d'un fonds d'investissement peut être attribuée au contrat.
Prix de sortie	Le prix auquel une unité d'un fonds d'investissement peut être reprise.
Jour de valorisation	Le jour où NN Insurance Belgium SA détermine la valeur du (des) fonds d'investissement pour fixer le prix d'entrée et le prix de sortie.
OPC	Organisme de Placement Collectif
OPCVM	Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières
Organisateur	L'entreprise ou la personne morale qui conclut l'assurance de groupe avec NN Insurance Belgium SA au profit de ses affiliés.
SICAV	Société d'Investissement à Capital Variable
Switch	Modification du mode d'investissement
Valeur du contrat	La valeur totale des unités attribuées au contrat, calculée au prix de sortie
Unité	Part unitaire du fonds d'investissement

Annexes Fiches des fonds d'investissement de la branche 23 pour les produits d'assurance de groupe

En annexe vous trouverez un aperçu de tous les fonds proposés. Ceux-ci ne sont pas nécessairement tous repris par l'Organisateur. Les fonds effectivement utilisés pour le financement de l'engagement de pension sont repris dans la convention de pension.

NN BL emerging markets fund

Fonds interne	NN BL emerging markets fund
Fonds sous-jacent	BL Emerging Markets
Date de constitution du fonds interne	10/10/2013
Durée du fonds interne	Illimitée
Compagnie	NN Insurance Belgium SA, Avenue Fonsny 38, 1060 Bruxelles, Belgique
Gestionnaire du fonds sous-jacent	Banque de Luxembourg Investments SA, 7, Boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg
Objectif du fonds interne	Accroissement de l'actif à long terme
Politique d'investissement du fonds interne	<p>Le fonds interne NN BL emerging markets fund investit uniquement et intégralement dans le fonds BL Emerging Markets.</p> <p>Ce fonds sous-jacent BL Emerging Markets mixte investit à concurrence de minimum deux tiers de ses actifs nets en actions, titres de créances et instruments du marché monétaire d'émetteurs établis ou exerçant une partie prépondérante de leur activité dans des pays émergents.</p> <p>Le fonds sous-jacent BL Emerging Markets investit à tout moment au-delà de 60 % et jusqu'à 100 % des actifs nets en actions.</p> <p>Dans le cadre de la réalisation de son objectif, le fonds sous-jacent BL Emerging Markets peut investir au maximum 10 % de ses actifs nets en fonds d'investissement ouverts.</p> <p>En outre, le fonds sous-jacent BL Emerging Markets peut investir en titres de créances émis ou garantis par un Etat ou des organismes internationaux à caractère public autres que des pays émergents.</p> <p>Le fonds sous-jacent BL Emerging Markets peut également avoir recours à des produits dérivés à titre de couverture ou d'optimisation de l'exposition du portefeuille. Les investissements sont réalisés sans limitation géographique, sectorielle ou monétaire. Les investissements se feront principalement dans des titres émis en Dollar, en devises locales ou en Euro. En principe, le risque de change n'est pas couvert. Cependant, dans des cas exceptionnels et selon les perspectives d'évaluation, certaines devises peuvent être couvertes. Les obligations et autres titres assimilés peuvent être émis ou garantis par des sociétés, des Etats ou d'autres entités. Le portefeuille est géré d'une manière discrétionnaire sans utiliser une valeur de référence (benchmark). Il s'agit d'actions de capitalisation. Les revenus et gains en capital sont réinvestis.</p> <p>Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport endéans 10 années. Une partie des frais de distribution de cette part du fonds sous-jacent est reversée à la société Funds For Good, société financière particulière qui reverse 10 % de ses revenus avec un</p>

maximum de 50 % de ses propres bénéfices à des projets sociétaux, à travers le fonds philanthropique Generation For Good abrité à la Fondation Roi Baudouin.

Ce fonds philanthropique a pour mission d'aider des entrepreneurs de milieux défavorisés à réaliser leurs projets d'entreprises en leur donnant accès à du financement et de l'accompagnement.

Prospectus du fonds sous-jacent	http://tools.morningstar.be/be/snapshotpdf/default.aspx?Site=be&id=F000001ZFP&currencyid=EUR
Devise du fonds interne	Euro
Indicateur de risque	Les indicateurs de risque en branche 23 varient de 1 à 7, l'indicateur de risque 7 étant la plus risquée. L'indicateur de risque du fonds peut évoluer au fil du temps. L'indicateur de risque le plus récente est mentionnée dans la fiche du fonds concerné disponible sur le site www.nn.be .
Frais de gestion prélevés par la Compagnie	0,96 % sur base annuelle. Ces frais sont prélevés de la valeur d'unité du fonds sous-jacent telle que déterminée par le gestionnaire de fonds.
Frais d'entrée / de sortie / de switch prélevés par la Compagnie	Cf. « Règlement de gestion des fonds d'investissement – Assurance groupe »

Cette Fiche de fonds fait partie intégrante du « Règlement de gestion des fonds d'investissement de la branche 23 pour les produits d'assurance de groupe ». Seule la dernière version de cette fiche de fonds a valeur légale. La dernière version de cette fiche de fonds peut être consultée sur le site <https://www.nn.be/fr/apercudesfonds/nn>

NN Blackrock iShares core MSCI world fund

Fonds interne NN Blackrock iShares core MSCI world fund

Fonds sous-jacent iShares Core MSCI World UCITS ETF

Date de constitution 03/07/2017

du fonds interne

Durée du fonds interne Illimitée

Compagnie NN Insurance Belgium SA, Avenue Fonsny 38, 1060 Bruxelles, Belgique

Gestionnaire du fonds sous-jacent BlackRock Advisors (UK) Limited , Drapers Gardens, 12 Throgmorton Avenue, London EC2N 2DL

Objectif du fonds interne L'objectif du fonds vise à délivrer un rendement en combinant une croissance du capital et un revenu des actifs du fonds, qui soit similaire au rendement de l'indice MSCI World, l'indice de référence du fonds.

Politique d'investissement du fonds interne Le fonds interne NN Blackrock iShares core MSCI world fund investit uniquement et intégralement dans le fonds sous-jacent iShares Core MSCI World UCITS ETF.

Ce fonds sous-jacent est un fonds indicial coté (ETF) qui investit dans des titres physiques de l'indice MSCI World. Cet indice offre une exposition à des valeurs de pays développés du monde entier qui remplissent les critères de flottant, de liquidité et de taille de MSCI.

Ce fonds sous-jacent vise à investir, dans la mesure du possible, dans des actions (et autres titres de participation) qui constituent l'indice de référence, à savoir le MSCI World.

L'indice de référence mesure la performance des sociétés de grande et moyenne capitalisation sur les marchés développés du monde entier. Au 30 juin 2016, il comprenait des valeurs des marchés suivants : Australie, Autriche, Belgique, Canada, Danemark, Finlande, France, Allemagne, Hong Kong, Irlande, Israël, Italie, Japon, Pays-Bas, Nouvelle-Zélande, Norvège, Portugal, Singapour, Espagne, Suède, Suisse, Royaume-Uni et États-Unis.

Les sociétés sont incluses dans l'indice de référence en fonction de la capitalisation boursière pondérée en fonction du flottant. Le terme « flottant » signifie que seules les actions disponibles pour les investisseurs internationaux, plutôt que l'ensemble des actions émises par la société, sont utilisées pour calculer l'indice de référence.

La capitalisation boursière flottante est le prix de l'action d'une société multiplié par le nombre d'actions disponibles pour les investisseurs internationaux.

Le fonds sous-jacent recourt à des techniques d'optimisation pour atteindre un rendement similaire à celui de son indice de référence. Celles-ci peuvent comprendre la sélection stratégique de certains titres qui constituent l'indice de référence et aussi l'utilisation de produits dérivés (c'est-à-dire des investissements dont le prix repose sur un ou plusieurs actifs sous-jacents). Les produits dérivés peuvent être utilisés à des fins d'investissement direct. Il est prévu que les IFD soient utilisés de façon limitée.

Le fonds sous-jacent peut également conclure des prêts à court terme garantis de ses investissements à certains tiers admissibles pour générer des revenus supplémentaires afin de compenser les coûts du fonds sous-jacent.

	Le fonds sous-jacent est un fonds de capitalisation c'est-à-dire que les dividendes seront inclus dans la valeur du fonds sous-jacent et non pas distribués.
	Recommandation : Ce fonds pourrait ne pas convenir pour un investissement à court terme.
Prospectus du fonds sous-jacent	https://www.ishares.com/uk/intermediaries/en/literature/prospectus/ishares-iii-plc-en-emea-fa-prospectus.pdf
Devise du fonds interne	Euro
Indicateur de risque	Les indicateurs de risque en branche 23 varient de 1 à 7, l'indicateur de risque 7 étant la plus risquée. L'indicateur de risque du fonds peut évoluer au fil du temps. L'indicateur de risque le plus récente est mentionnée dans la fiche du fonds concerné disponible sur le site www.nn.be .
Frais de gestion prélevés par la Compagnie	0,96 % sur base annuelle. Ces frais sont prélevés de la valeur d'unité du fonds sous-jacent telle que déterminée par le gestionnaire de fonds.
Frais d'entrée / de sortie / de switch prélevés par la Compagnie	Cf. « Règlement de gestion des fonds d'investissement – Assurance groupe »

Cette Fiche de fonds fait partie intégrante du « Règlement de gestion des fonds d'investissement de la branche 23 pour les produits d'assurance de groupe ». Seule la dernière version de cette fiche de fonds a valeur légale. La dernière version de cette fiche de fonds peut être consultée sur le site <https://www.nn.be/fr/apercudesfonds/nn>

NN Blackrock iShares core S&P 500 fund

Fonds interne NN Blackrock iShares core S&P 500 fund

Fonds sous-jacent iShares Core S&P 500 UCITS ETF

Date de constitution 03/07/2017

du fonds interne

Durée du fonds interne Illimitée

Compagnie NN Insurance Belgium SA, Avenue Fonsny 38, 1060 Bruxelles, Belgique

Gestionnaire du fonds sous-jacent BlackRock Advisors (UK) Limited , Drapers Gardens, 12 Throgmorton Avenue, London EC2N 2DL

Objectif du fonds interne L'objectif du fonds vise à délivrer un rendement en combinant une croissance du capital et un revenu des actifs du fonds, qui soit similaire au rendement du S&P 500, l'indice de référence du fonds.

Politique d'investissement du fonds interne Le fonds interne NN Blackrock iShares core S&P 500 fund investit uniquement et intégralement dans le fonds sous-jacent iShares Core S&P 500 UCITS ETF.

Ce fonds sous-jacent vise à investir, dans la mesure du possible, dans des actions (et autres titres de participation) qui constituent l'indice de référence (à savoir le S&P 500).

L'indice de référence mesure la performance des 500 plus grandes sociétés (entreprises possédant une grande capitalisation boursière) au sein du marché américain dans le respect de critères de taille, de liquidité et de flottant.

L'Indice de Référence est un indice de titres axé sur un segment du marché américain à forte capitalisation et qui inclut des valeurs qui sont généralement établies aux Etats-Unis d'Amérique. L'Indice de Référence représente les sociétés qui sont accessibles aux investisseurs du monde entier.

Les sociétés sont incluses dans l'indice de référence en fonction de la capitalisation boursière pondérée en fonction du flottant. Le terme « flottant » signifie que seules les actions disponibles pour les investisseurs internationaux, plutôt que l'ensemble des actions émises par la société, sont utilisées pour calculer l'indice de référence.

La capitalisation boursière ajustée au flottant est le cours de l'action d'une société multiplié par le nombre d'actions disponibles pour les investisseurs internationaux.

Les titres liquides peuvent être achetés ou vendus facilement sur le marché dans des conditions de marché normales.

Le fonds sous-jacent peut également conclure des prêts à court terme garantis de ses investissements à certains tiers admissibles pour générer des revenus supplémentaires afin de compenser les coûts du fonds sous-jacent.

Le gestionnaire financier par délégation peut utiliser des produits dérivés (IFD) (c'est-à-dire des investissements dont le prix repose sur un ou plusieurs actifs sous-jacents) pour atteindre les objectifs d'investissement du fonds sous-jacent. Les IFD peuvent être utilisés à des fins d'investissement direct. Il est prévu que les IFD soient utilisés de façon limitée.

Le fonds sous-jacent est un fonds de capitalisation c'est-à-dire que les dividendes seront inclus dans la valeur du fonds sous-jacent et non pas distribués.

	Recommandation : Ce fonds pourrait ne pas convenir pour un investissement à court terme.
Prospectus du fonds sous-jacent	https://www.ishares.com/uk/intermediaries/en/literature/prospectus/ishares-vii-plc-prospectus-2016-en-emeafa-prospectus.pdf
Devise du fonds interne	Euro
Indicateur de risque	Les indicateurs de risque en branche 23 varient de 1 à 7, l'indicateur de risque 7 étant la plus risquée. L'indicateur de risque du fonds peut évoluer au fil du temps. L'indicateur de risque le plus récente est mentionnée dans la fiche du fonds concerné disponible sur le site www.nn.be .
Frais de gestion prélevés par la Compagnie	0,96 % sur base annuelle. Ces frais sont prélevés de la valeur d'unité du fonds sous-jacent telle que déterminée par le gestionnaire de fonds.
Frais d'entrée / de sortie / de switch prélevés par la Compagnie	Cf. « Règlement de gestion des fonds d'investissement – Assurance groupe »

Cette Fiche de fonds fait partie intégrante du « Règlement de gestion des fonds d'investissement de la branche 23 pour les produits d'assurance de groupe ». Seule la dernière version de cette fiche de fonds a valeur légale. La dernière version de cette fiche de fonds peut être consultée sur le site <https://www.nn.be/fr/apercudesfonds/nn>

NN Blackrock iShares MSCI europe SRI fund

Fonds interne	NN Blackrock iShares MSCI europe SRI fund
Fonds sous-jacent	iShares MSCI Europe SRI UCITS ETF
Date de constitution du fonds interne	03/07/2017
Durée du fonds interne	Illimitée
Compagnie	NN Insurance Belgium SA, Avenue Fonsny 38, 1060 Bruxelles, Belgique
Gestionnaire du fonds sous-jacent	BlackRock Advisors (UK) Limited , Drapers Gardens, 12 Throgmorton Avenue, London EC2N 2DL
Objectif du fonds interne	Le fonds vise à reproduire la performance d'un indice composé d'entreprises européennes et sélectionnées selon des critères ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance). L'indice de référence est MSCI Europe SRI Index (EUR). SRI signifie Socially Responsible Investment.
Politique d'investissement du fonds interne	<p>Le fonds interne NN Blackrock iShares MSCI europe SRI fund investit uniquement et intégralement dans le fonds sous-jacent iShares MSCI Europe SRI UCITS ETF.</p> <p>Ce fonds sous-jacent est un fonds indicel coté (ETF) qui investit dans des titres physiques de l'indice MSCI Europe SRI. Cet indice offre une exposition à des valeurs de 15 pays d'Europe qui remplissent les critères de flottant, de liquidité et de taille de MSCI.</p> <p>Les pays suivants sont repris dans l'indice : Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Irlande, Italie, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni, Suède et Suisse.</p> <p>La sélection des sociétés devant intégrer l'indice repose sur des critères à long terme de nature économique, environnementale et sociale.</p> <p>Le fonds sous-jacent vise à investir, dans la mesure du possible, dans des actions (et autres titres de participation) qui constituent l'indice de référence du fonds sous-jacent.</p> <p>L'indice de référence mesure la performance de titres de participation (par ex. des actions) émis par des entreprises bénéficiant d'une notation en matière de responsabilité environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) supérieure à celle des autres entreprises de leur secteur au sein de l'Indice MSCI Europe, sur la base d'une série de critères d'exclusion et de critères fondés sur des notations.</p> <p>Tout d'abord, le fonds sous-jacent exclut toutes les entreprises que le fournisseur d'indice identifie comme des fabricants ou producteurs d'armes controversées, d'armes à feu à usage civil, d'équipement nucléaire ou de tabac ou qui tirent des revenus de la modification génétique de plantes (sauf à des fins de recherche et de développement), ainsi que les sociétés dont l'implication dans ces activités suivantes dépasse les seuils fixés par le fournisseur de l'indice: producteurs d'alcool, sociétés de jeux de hasard ou prestant des services auxiliaires aux jeux de hasard, les distributeurs, détaillants et fournisseurs de tabac, les marchands d'armes à feu civiles au détail, les fournisseurs du secteur nucléaire et les producteurs d'oeuvres de divertissement pour adultes.</p> <p>Les sociétés restantes sont notées par le fournisseur de l'indice sur la base de leur capacité à gérer leurs risques et opportunités ESG, et se voient accorder une notation qui détermine leur éligibilité à l'inclusion. Les entreprises identifiées comme étant impliquées dans des controverses importantes ayant un impact lié aux critères ESG sur leurs activités et/ou produits et services sont exclues. L'indice de référence vise une couverture cumulée de 25 % de la capitalisation boursière ajustée au flottant de chaque secteur du Global Industry Classification Standard (GICS) repris dans l'indice MSCI</p>

Europe Index, pour autant que les secteurs concernés comptent un nombre suffisant de sociétés admissibles.

Les sociétés constituant l'indice sont pondérées selon leur capitalisation boursière ajustée au flottant.

L'ajustement au flottant signifie que seules les actions disponibles pour les investisseurs internationaux, plutôt que l'ensemble des actions émises par la société, sont utilisées pour calculer l'indice de référence.

La capitalisation boursière ajustée au flottant est le cours de l'action de la société multiplié par le nombre d'actions disponibles pour les investisseurs internationaux.

Le fonds sous-jacent recourt à des techniques d'optimisation pour atteindre un rendement similaire à celui de son Indice.

Celles-ci peuvent également comprendre l'utilisation de produits dérivés (c'est-à-dire des investissements dont le prix repose sur un ou plusieurs actifs sous-jacents). Les produits dérivés peuvent être utilisés à des fins d'investissement direct. Il est prévu que les IFD soient utilisés de façon limitée.

Le fonds sous-jacent est un fonds de capitalisation c'est-à-dire que les dividendes seront inclus dans la valeur du fonds sous-jacent et non pas distribués.

Recommandation : Ce fonds pourrait ne pas convenir pour un investissement à court terme.

Prospectus du fonds sous-jacent	https://www.ishares.com/uk/individual/en/literature/prospectus/ishares-ii-plc-2016-en-emea-rc-prospectus.pdf
Devise du fonds interne	Euro
Indicateur de risque	Les indicateurs de risque en branche 23 varient de 1 à 7, l'indicateur de risque 7 étant la plus risquée. L'indicateur de risque du fonds peut évoluer au fil du temps. L'indicateur de risque le plus récente est mentionnée dans la fiche du fonds concerné disponible sur le site www.nn.be .
Frais de gestion prélevés par la Compagnie	0,96 % sur base annuelle. Ces frais sont prélevés de la valeur d'unité du fonds sous-jacent telle que déterminée par le gestionnaire de fonds.
Frais d'entrée / de sortie / de switch prélevés par la Compagnie	Cf. « Règlement de gestion des fonds d'investissement – Assurance groupe »

Cette Fiche de fonds fait partie intégrante du « Règlement de gestion des fonds d'investissement de la branche 23 pour les produits d'assurance de groupe ». Seule la dernière version de cette fiche de fonds a valeur légale. La dernière version de cette fiche de fonds peut être consultée sur le site <https://www.nn.be/fr/apercudesfonds/nn>

NN Carmignac portfolio green gold fund

Fonds interne	NN Carmignac portfolio green gold fund
Fonds sous-jacent	Carmignac portfolio green gold A Eur ACC
Date de constitution du fonds interne	01/07/2008
Durée du fonds interne	Illimitée
Compagnie	NN Insurance Belgium SA, Avenue Fonsny 38, 1060 Bruxelles, Belgique
Gestionnaire du fonds sous-jacent	Carmignac Gestion SA, Place Vendôme 24, 75039 Paris Cedex 01, France
Objectif du fonds interne	<p>Le fonds a pour objectif de surperformer son indicateur de référence sur une durée de placement recommandée de 5 ans. Le fonds cherche à investir de manière durable en visant une appréciation du capital à long terme et poursuit une approche thématique de contribution à la protection de l'environnement. Le fonds cherche à investir au moins 60% de son actif dans des entreprises dont l'activité contribue à atténuer le changement climatique, selon la taxonomie de l'UE.</p>
Politique d'investissement du fonds interne	<p>Le fonds interne NN Carmignac portfolio green gold fund investit uniquement et intégralement dans le fonds sous-jacent Carmignac portfolio green gold A Eur ACC.</p> <p>Green Gold » (l'« or vert ») renvoie à l'environnement et englobe à la fois la transition énergétique et les produits et services à haut rendement énergétique requis pour la conception de solutions à faible intensité de carbone, par opposition à l'« or noir » qui fait quant à lui référence aux combustibles à base de carbone (en particulier le pétrole), lesquels ont un impact négatif majeur sur l'environnement. « GREEN » fait référence à l'environnement et, de façon indirecte, à des thématiques telles que la transition énergétique et l'atténuation du changement climatique. « GOLD », dans l'appellation « Green Gold », doit être compris comme soulignant l'importance de la transition énergétique pour notre planète. Il ne s'agit pas d'une référence au métal précieux qu'est l'or.</p> <p>Le fonds sous-jacent adopte une approche socialement responsable en matière d'environnement et investit de façon thématique dans des actions de sociétés fournissant des produits ou des services qui, de l'avis du gérant du fonds, contribuent à l'atténuation du changement climatique. Dans le cadre de cette approche, la stratégie investira dans des sociétés qui proposent des solutions à faible intensité de carbone, rendent possible une réduction des émissions, ou s'engagent dans des activités contribuant à une transition vers des émissions nettes nulles d'ici 2050, y compris des sociétés impliquées dans l'extraction plus efficace des matières premières, un domaine crucial s'agissant de l'atténuation du changement climatique.</p> <p>Le fonds sous-jacent s'appuie également sur des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance. Ces derniers s'appliquent aux émetteurs d'actions et d'obligations privées. L'analyse environnementale, sociale et de gouvernance (« analyse ESG intégrée ») est incorporée dans le processus d'investissement mis en œuvre par l'équipe d'investissement, sur la base de recherches propriétaires et externes. L'univers d'investissement est soumis à un filtrage négatif impliquant l'exclusion de secteurs, voire d'entreprises qui ne répondent pas aux normes environnementales, sociales et de gouvernance (« Filtrage négatif/ Exclusion »). Un filtrage positif est également appliqué pour identifier les entreprises qui apportent une contribution positive à l'environnement (« Filtrage positif »).</p> <p>La stratégie d'investissement est conduite au moyen d'un portefeuille d'investissements directs dans des titres. La stratégie d'investissement est susceptible, dans une moindre mesure, d'utiliser des</p>

produits dérivés sur les marchés d'actions, de change, de taux et de crédit, sans contrainte en termes d'allocation entre les secteurs, zones géographiques ou types de titres. Ces investissements peuvent également être effectués indirectement par le biais d'OPCVM et autres OPC. La stratégie d'investissement recourt à des analyses bottom-up, complétées par une approche top-down fondamentale. La sélection de valeurs est totalement discrétionnaire et résulte de l'anticipation du gérant sur la base d'une analyse financière et extra-financière. Elle n'est soumise à aucune restriction en termes de région ou de capitalisation boursière. L'exposition géographique résultera de la sélection de valeurs.

Prospectus du fonds sous-jacent	https://www.carmignac.be/fr_BE/fonds/carmignac-portfolio-green-gold/a-eur-acc/presentation-et-caracteristiques
Devise du fonds interne	Euro
Indicateur de risque	Les indicateurs de risque en branche 23 varient de 1 à 7, l'indicateur de risque 7 étant la plus risquée. L'indicateur de risque du fonds peut évoluer au fil du temps. L'indicateur de risque le plus récente est mentionnée dans la fiche du fonds concerné disponible sur le site www.nn.be .
Frais de gestion prélevés par la Compagnie	0,96 % sur base annuelle. Ces frais sont prélevés de la valeur d'unité du fonds sous-jacent telle que déterminée par le gestionnaire de fonds.
Frais d'entrée / de sortie / de switch prélevés par la Compagnie	Cf. « Règlement de gestion des fonds d'investissement – Assurance groupe »

Cette Fiche de fonds fait partie intégrante du « Règlement de gestion des fonds d'investissement de la branche 23 pour les produits d'assurance de groupe ». Seule la dernière version de cette fiche de fonds a valeur légale. La dernière version de cette fiche de fonds peut être consultée sur le site <https://www.nn.be/fr/apercudesfonds/nn>

NN Carmignac émergents fund

Fonds interne	NN Carmignac émergents fund
Fonds sous-jacent	Carmignac Emergents
Date de constitution du fonds interne	01/07/2008
Durée du fonds interne	99 ans
Compagnie	NN Insurance Belgium SA, Avenue Fonsny 38, 1060 Bruxelles, Belgique
Gestionnaire du fonds sous-jacent	Carmignac Gestion SA, Place Vendôme 24, 75039 Paris Cedex 01, France
Objectif du fonds interne	Le fonds sous-jacent Carmignac Emergents A EUR Acc a pour objectif de surperformer son indicateur de référence, sur une durée supérieure à 5 ans. L'indicateur de référence est le MSCI EM NR (USD), calculé dividendes nets réinvestis (indice Morgan Stanley des marchés émergents).
Politique d'investissement du fonds interne	<p>Le fonds interne NN Carmignac émergents fund investit uniquement et intégralement dans le fonds sous-jacent Carmignac Emergents.</p> <p>Le fonds interne NN Carmignac émergents fund investit uniquement et intégralement en Carmignac Emergents. Les caractéristiques essentielles de l'OPCVM sont les suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none">- Le fonds sous-jacent Carmignac Emergents A EUR Acc est un fonds d'«actions internationales», exposé en permanence à hauteur de 60 % de l'actif au moins en actions, dont 2/3 seront émises par des sociétés ou des émetteurs ayant leur siège ou exerçant une partie prépondérante de leur activité dans des pays émergents. L'actif peut également comporter des actifs obligataires, des titres de créances ou instruments du marché monétaire libellés en devise ou en euro, des obligations à taux variables. Les produits de taux sont utilisés dans la limite de 40 % de l'actif, à titre de diversification en cas d'anticipation négative sur l'évolution des actions.- L'investissement dans les obligations contingentes convertibles (« CoCos ») est autorisé dans la limite de 10 % de l'actif net. Les CoCos sont des instruments de dette subordonnée complexes réglementés et hétérogènes dans leur structuration.- La décision d'acquérir, de conserver ou de céder les titres de créance ne se fonde pas mécaniquement et exclusivement sur leur notation mais également sur une analyse interne reposant notamment sur les critères de rentabilité, de crédit, de liquidité ou de maturité.- Le gestionnaire pourra utiliser comme moteurs de performance des stratégies dites de « Relative Value », visant à bénéficier de la « valeur relative » entre différents instruments.- Ce fonds sous-jacent est un fonds de capitalisation. <p>Autres informations :</p> <ul style="list-style-type: none">- Le fonds sous-jacent Carmignac Emergents A EUR Acc utilise des instruments financiers à terme, ferme et conditionnel, en vue de couvrir, arbitrer et/ou exposer le portefeuille aux risques suivants (directement ou via indices) : devises, taux, actions (tous types de capitalisations), ETF, dividendes, volatilité, variance (ensemble dans la limite de 10 % de l'actif net pour ces deux dernières catégories) et matières premières (dans la limite maximum de 20 % de l'actif). Les instruments dérivés utilisés sont les options (simples, à barrière, binaires), les contrats à terme ferme (futures/forward), les swaps (dont de performance) et les CFD (contract for difference), sur un ou plusieurs fonds sous-jacents.- L'exposition globale aux instruments dérivés est contrôlée par le niveau anticipé d'effet de levier de 2 couplé à la limite de VaR du fonds sous-jacent Carmignac Emergents A EUR Acc, qui ne doit pas être supérieure à 2 fois celle de l'indicateur de référence.- Le fonds sous-jacent Carmignac Emergents A EUR Acc peut être investi dans des parts ou actions d'OPC dans la limite de 10 % de l'actif net.

	- Ce fonds sous-jacent Carmignac Emergents A EUR Acc pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.
Prospectus du fonds sous-jacent	http://www.carmignac-gestion.fr/_docs/publication/1273/Pub88474.pdf
Devise du fonds interne	Euro
Indicateur de risque	Les indicateurs de risque en branche 23 varient de 1 à 7, l'indicateur de risque 7 étant la plus risquée. L'indicateur de risque du fonds peut évoluer au fil du temps. L'indicateur de risque le plus récente est mentionnée dans la fiche du fonds concerné disponible sur le site www.nn.be .
Frais de gestion prélevés par la Compagnie	0,96 % sur base annuelle. Ces frais sont prélevés de la valeur d'unité du fonds sous-jacent telle que déterminée par le gestionnaire de fonds.
Frais d'entrée / de sortie / de switch prélevés par la Compagnie	Cf. « Règlement de gestion des fonds d'investissement – Assurance groupe »

Cette Fiche de fonds fait partie intégrante du « Règlement de gestion des fonds d'investissement de la branche 23 pour les produits d'assurance de groupe ». Seule la dernière version de cette fiche de fonds a valeur légale. La dernière version de cette fiche de fonds peut être consultée sur le site <https://www.nn.be/fr/apercudesfonds/nn>

NN Carmignac patrimoine fund

Fonds interne	NN Carmignac patrimoine fund
Fonds sous-jacent	Carmignac Patrimoine part A
Date de constitution du fonds interne	01/07/2008
Durée du fonds interne	99 ans
Compagnie	NN Insurance Belgium SA, Avenue Fonsny 38, 1060 Bruxelles, Belgique
Gestionnaire du fonds sous-jacent	Carmignac Gestion SA, Place Vendôme 24, 75039 Paris Cedex 01, France
Objectif du fonds interne	Surperformer son indicateur de référence sur une durée supérieure à 3 ans. L'Indicateur de référence est l'Indice composite suivant: pour 50 % l'indice mondial MSCI AC WORLD NR (USD), calculé dividendes nets réinvestis et pour 50 % l'indice mondial obligataire Citigroup WGBI All Maturities calculé coupons réinvestis. L'indicateur est rebalancé trimestriellement et converti en Euro pour les parts EUR et les parts hedgées, dans la devise de référence de chaque part, pour les parts non hedges.
Politique d'investissement du fonds interne	<p>Le fonds interne NN Carmignac patrimoine fund investit uniquement et intégralement dans le fonds Carmignac Patrimoine part A.</p> <p>Le fonds sous-jacent Carmignac Patrimoine A EUR Acc est un fonds «diversifié» dont les moteurs de performance sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">- Les actions: le fonds sous-jacent Carmignac Patrimoine A EUR Acc est exposé au maximum à 50 % de l'actif net en actions internationales (toutes capitalisations, sans contrainte sectorielle ou géographique, pays émergents inclus dans la limite de 25 % de l'actif net).- Les produits de taux: l'actif net du fonds sous-jacent Carmignac Patrimoine A EUR Acc est investi de 50 % à 100 % en produits obligataires à taux fixe et/ou variable, publics et/ou privés et en produits monétaires. La notation moyenne des encours obligataires détenus par le fonds sous-jacent Carmignac Patrimoine A EUR Acc sera au moins «Investment Grade» selon l'échelle d'au moins une des principales agences de notation. Les produits de taux des pays émergents ne dépasseront pas 25 % de l'actif net.- Les devises: Le fonds sous-jacent Carmignac Patrimoine A EUR Acc peut utiliser en exposition et en couverture, les devises autres que la devise de valorisation du fonds sous-jacent Carmignac Patrimoine A EUR Acc. <p>L'investissement dans les obligations contingentes convertibles (« CoCos ») est autorisé dans la limite de 15 % de l'actif net. Les CoCos sont des instruments de dette subordonnée complexes réglementés et hétérogènes dans leur structuration.</p> <p>La décision d'acquérir, de conserver ou de céder les titres de créance ne se fonde pas mécaniquement et exclusivement sur leur notation mais également sur une analyse interne reposant notamment sur les critères de rentabilité, de crédit, de liquidité ou de maturité.</p> <p>Le gestionnaire pourra utiliser comme moteurs de performance des stratégies dites de « Relative Value », visant à bénéficier de la « valeur relative » entre différents instruments. Des positions vendeuses peuvent également être prises à travers des produits dérivés.</p> <p>Ce fonds part est un fonds de capitalisation.</p> <p>Autres informations :</p>

- La sensibilité globale du portefeuille de produits et instruments de taux est comprise entre -4 et +10. La sensibilité est définie comme la variation en capital du portefeuille (en %) pour une variation de 100 points de base des taux d'intérêts.
- Le fonds sous-jacent Carmignac Patrimoine A EUR Acc utilise des instruments financiers à terme, ferme et conditionnel, en vue de couvrir, arbitrer et/ou exposer le portefeuille aux risques suivants (directement ou via indices): devises, crédit (dans la limite de 10 % de l'actif net), taux, actions, ETF, dividendes, volatilité, variance (ensemble dans la limite de 10 % de l'actif net pour ces deux dernières catégories) et matières premières (dans la limite maximum de 10 % de l'actif). Les instruments dérivés utilisés sont les options (simples, à barrière, binaires), les contrats à terme ferme (futures/ forward), les swaps (dont de performance) et les CFD (contract for difference), sur un ou plusieurs fonds sous-jacents. L'exposition globale aux instruments dérivés est contrôlée par le niveau anticipé d'effet de levier de 2 couplée à la limite de VaR du fonds sous-jacent Carmignac Patrimoine A EUR Acc, qui ne doit pas être supérieure à 2 fois celle de l'indicateur de référence.
- Le fonds sous-jacent Carmignac Patrimoine A EUR Acc peut être investi dans des parts ou actions d'OPC dans la limite de 10 % de l'actif net.
- Ce fonds sous-jacent Carmignac Patrimoine A EUR Acc pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 3 ans.

Prospectus du fonds sous-jacent	http://www.Carmignac-gestion.fr/fr/Carmignac-patrimoine-a-eur-acc Devise du fonds interne Euro
Devise du fonds interne	Euro
Indicateur de risque	Les indicateurs de risque en branche 23 varient de 1 à 7, l'indicateur de risque 7 étant la plus risquée. L'indicateur de risque du fonds peut évoluer au fil du temps. L'indicateur de risque le plus récente est mentionnée dans la fiche du fonds concerné disponible sur le site www.nn.be .
Frais de gestion prélevés par la Compagnie	0,96 % sur base annuelle. Ces frais sont prélevés de la valeur d'unité du fonds sous-jacent telle que déterminée par le gestionnaire de fonds.
Frais d'entrée / de sortie / de switch prélevés par la Compagnie	Cf. « Règlement de gestion des fonds d'investissement – Assurance groupe »

Cette Fiche de fonds fait partie intégrante du « Règlement de gestion des fonds d'investissement de la branche 23 pour les produits d'assurance de groupe ». Seule la dernière version de cette fiche de fonds a valeur légale. La dernière version de cette fiche de fonds peut être consultée sur le site <https://www.nn.be/fr/apercudesfonds/nn>

NN DNCA invest eurose fund

Fonds interne	NN DNCA invest eurose fund
Fonds sous-jacent	DNCA Invest Eurose Deelbewijs A
Date de constitution du fonds interne	03/07/2017
Durée du fonds interne	Illimitée
Compagnie	NN Insurance Belgium SA, Avenue Fonsny 38, 1060 Bruxelles, Belgique
Gestionnaire du fonds sous-jacent	DNCA Finance Luxembourg, 1 Place d'Armes, L-1136, Luxembourg
Objectif du fonds interne	<p>Ce fonds diversifié cherche à améliorer la rentabilité d'un placement patrimonial par une gestion active des actions et obligations de la zone euro, en visant à surperformer l'indicateur de référence composite 20 % Eurostoxx 50 + 80 % FTSE MTS Global calculé dividendes et coupons réinvestis, sur la période de placement recommandée (minimum 3 ans).</p> <p>Zone d'investissement : Union européenne</p>
Politique d'investissement du fonds interne	<p>Le fonds interne NN DNCA invest eurose fund investit uniquement et intégralement dans le fonds sous-jacent DNCA Invest Eurose Part A.</p> <p>Ce Fonds sous-jacent vise à surperformer l'indicateur de référence composite 20 % Eurostoxx 50 + 80 % FTSE MTS Global calculé dividendes et coupons réinvestis, sur la période de placement recommandée.</p> <p>Ce fonds sous-jacent diversifié cherche à améliorer la rentabilité d'un placement patrimonial par une gestion active des actions et obligations de la zone euro. Il offre une alternative aux supports en obligations, en obligations convertibles et aux fonds en euros mais sans garantie en capital.</p> <p>Le fonds sous-jacent peut investir à tout moment:</p> <ul style="list-style-type: none">- jusqu'à 100 % de son actif net dans des produits de taux libellés en euros, du secteur privé ou public, de toutes notations ou non notés dont au moins 50 % en titres de créance de la catégorie "investment grade" (c'est à dire de notation supérieure ou égale à A-3 pour le court terme ou BBB- pour le long terme ou équivalent). La société de gestion ne recourra pas systématiquement à des notations d'agences de notation pour justifier ses décisions d'investissement et peut procéder à sa propre analyse crédit. <p>Le fonds sous-jacent peut investir dans des titres de créances spéculatifs (c.-à-d. n'appartenant pas à la catégorie "investment grade" ou non notés) dont 5 % maximum dans des titres dégradés (c.-à-d. de notation inférieure à CCC selon Standard & Poor's ou équivalent).</p> <ul style="list-style-type: none">- jusqu'à 35 % de son actif net en actions de sociétés de toute capitalisation, libellées en euros, ayant leur siège social dans un pays de l'OCDE, dont des actions de sociétés dont la capitalisation est inférieure à 1 milliard d'euros dans la limite de 5 % de l'actif net. <p>La durée du portefeuille est limitée à 7 ans.</p> <p>Dans la limite de 10 % de son actif net, le fonds sous-jacent peut recourir à des OPCVM et/ou FIA. Afin de réaliser son objectif de gestion, le fonds sous-jacent pourra recourir à des titres intégrant des dérivés (exemples: obligations convertibles, bons de souscription) dans un but de couverture et/ou exposition au risque de taux, sans recherche de surexposition.</p>
Prospectus du fonds sous-jacent	http://www.dnca-investments.com/funds/dnca-invest-eurose/PRS-dnca-invest-eurose/download_doc_fund?locale=fr-BE&country_code=BE

Devise du fonds interne	Euro
Indicateur de risque	Les indicateurs de risque en branche 23 varient de 1 à 7, l'indicateur de risque 7 étant la plus risquée. L'indicateur de risque du fonds peut évoluer au fil du temps. L'indicateur de risque le plus récente est mentionnée dans la fiche du fonds concerné disponible sur le site www.nn.be .
Frais de gestion prélevés par la Compagnie	0,96 % sur base annuelle. Ces frais sont prélevés de la valeur d'unité du fonds sous-jacent telle que déterminée par le gestionnaire de fonds.
Frais d'entrée / de sortie / de switch prélevés par la Compagnie	Cf. « Règlement de gestion des fonds d'investissement – Assurance groupe »

Cette Fiche de fonds fait partie intégrante du « Règlement de gestion des fonds d'investissement de la branche 23 pour les produits d'assurance de groupe ». Seule la dernière version de cette fiche de fonds a valeur légale. La dernière version de cette fiche de fonds peut être consultée sur le site <https://www.nn.be/fr/apercudesfonds/nn>

NN Ethenea ethna-aktiv fund

Fonds interne	NN Ethenea ethna-aktiv fund
Fonds sous-jacent	Ethna-Aktiv Fund
Date de constitution du fonds interne	08/03/2012
Durée du fonds interne	Illimitée
Compagnie	NN Insurance Belgium SA, Avenue Fonsny 38, 1060 Bruxelles, Belgique
Gestionnaire du fonds sous-jacent	ETHENEA Independent Investors S.A, rue Gabriel Lippmann 9a, 5365 Munsbagh, Luxembourg
Objectif du fonds interne	Réaliser une plus-value intéressante en euros, en tenant compte des critères de stabilité de la valeur, de sécurité du capital et de liquidité de l'actif du fonds.
Politique d'investissement du fonds interne	<p>Le fonds interne NN Ethenea ethna-aktiv fund investit uniquement et intégralement dans le fonds Ethna-Aktiv Fund.</p> <p>Le fonds sous-jacent Ethna Aktiv Fund investit son actif dans des titres de toutes sortes, parmi lesquels figurent des actions, des obligations, des instruments du marché monétaire, des certificats et des dépôts à terme. La part en actions, fonds en actions et titres assimilables à des actions ne doit pas dépasser au global 49 % de l'actif net du fonds.</p> <p>L'investissement dans d'autres fonds ne doit pas dépasser 10 % de l'actif du fonds sous-jacent Ethna Aktiv Fund. L'acquisition est principalement axée sur des actifs d'émetteurs ayant leur siège dans un État membre de l'OCDE.</p> <p>Le fonds sous-jacent Ethna Aktiv Fund peut avoir recours à des instruments financiers, dont la valeur dépend des cours futurs d'autres éléments d'actifs (« produits dérivés ») afin de couvrir ou d'accroître son actif.</p> <p>Des informations détaillées relatives aux possibilités de placement du fonds susmentionnées et le cas échéant à d'autres solutions de placement sont disponibles dans le prospectus actuellement en vigueur.</p> <p>Ce fonds sous-jacent Ethna Aktiv Fund ne distribue pas ses bénéfices aux investisseurs, mais les réinvestit.</p>
Prospectus du fonds sous-jacent	http://ethnafunds.rdts.de/pdf/fund/VKP_Ethna %20- %20AKTIV %20E_ETI_130112_EN.pdf
Devise du fonds interne	Euro
Indicateur de risque	Les indicateurs de risque en branche 23 varient de 1 à 7, l'indicateur de risque 7 étant la plus risquée. L'indicateur de risque du fonds peut évoluer au fil du temps. L'indicateur de risque le plus récente est mentionnée dans la fiche du fonds concerné disponible sur le site www.nn.be .
Frais de gestion prélevés par la Compagnie	0,96 % sur base annuelle. Ces frais sont prélevés de la valeur d'unité du fonds sous-jacent telle que déterminée par le gestionnaire de fonds.
Frais d'entrée / de sortie / de switch prélevés par la Compagnie	Cf. « Règlement de gestion des fonds d'investissement – Assurance groupe »

Cette Fiche de fonds fait partie intégrante du « Règlement de gestion des fonds d'investissement de la branche 23 pour les produits d'assurance de groupe ». Seule la dernière version de cette fiche de fonds a valeur légale. La dernière version de cette fiche de fonds peut être consultée sur le site <https://www.nn.be/fr/apercudesfonds/nn>

NN Fidelity america fund

Fonds interne	NN Fidelity america fund
Fonds sous-jacent	Fidelity Funds - America Fund A-Acc-EU
Date de constitution du fonds interne	18/11/2015
Durée du fonds interne	Illimitée
Compagnie	NN Insurance Belgium SA, Avenue Fonsny 38, 1060 Bruxelles, Belgique
Gestionnaire du fonds sous-jacent	Fidelity (Luxembourg)
Objectif du fonds interne	Dégager une croissance du capital à long terme avec un bas niveau de revenu anticipé.
Politique d'investissement du fonds interne	<p>Le fonds interne NN Fidelity america fund investit uniquement et intégralement dans le fonds sous-jacent Fidelity Funds - America Fund.</p> <p>La politique d'investissement du fonds sous-jacent Fidelity Funds - America Fund :</p> <ul style="list-style-type: none">- Au moins 70 % des actifs sont investis en actions de sociétés américaines.- Peut investir en dehors des zones géographiques et sectorielles, des marchés et des catégories d'actifs principaux du Fonds sous-jacent.- Peut utiliser des dérivés pour réduire les risques ou les coûts ou pour générer du capital ou des revenus supplémentaires selon le profil de risque du fonds sous-jacent.- Le Fonds sous-jacent est entièrement libre de ses choix en termes d'investissements dans le cadre de ses objectifs et politiques d'investissement.- Le revenu est capitalisé dans le cours de l'action.- Ce Fonds sous-jacent pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de vendre leurs actions du Fonds sous-jacent dans les 5 ans. Un investissement dans le Fonds sous-jacent doit être considéré comme un placement à long terme.
Prospectus du fonds sous-jacent	https://www.chartbook.fid-intl.com/statutory/documents/FF/fr/FF_Full_Fre.pdf
Devise du fonds interne	Euro
Indicateur de risque	Les indicateurs de risque en branche 23 varient de 1 à 7, l'indicateur de risque 7 étant la plus risquée. L'indicateur de risque du fonds peut évoluer au fil du temps. L'indicateur de risque le plus récente est mentionnée dans la fiche du fonds concerné disponible sur le site www.nn.be .
Frais de gestion prélevés par la Compagnie	0,96 % sur base annuelle. Ces frais sont prélevés de la valeur d'unité du fonds sous-jacent telle que déterminée par le gestionnaire de fonds.
Frais d'entrée / de sortie / de switch prélevés par la Compagnie	Cf. « Règlement de gestion des fonds d'investissement – Assurance groupe »

Cette Fiche de fonds fait partie intégrante du « Règlement de gestion des fonds d'investissement de la branche 23 pour les produits d'assurance de groupe ». Seule la dernière version de cette fiche de fonds a valeur légale. La dernière version de cette fiche de fonds peut être consultée sur le site <https://www.nn.be/fr/apercudesfonds/nn>

NN Fidelity pacific fund

Fonds interne	NN Fidelity pacific fund
Fonds sous-jacent	Fidelity Funds- Pacific A-Acc Fund
Date de constitution du fonds interne	18/11/2015
Durée du fonds interne	Illimitée
Compagnie	NN Insurance Belgium SA, Avenue Fonsny 38, 1060 Bruxelles, Belgique
Gestionnaire du fonds sous-jacent	Fidelity (Luxembourg)
Objectif du fonds interne	Visé à dégager une croissance du capital à long terme avec un bas niveau de revenu anticipé.
Politique d'investissement du fonds interne	<p>Le fonds interne NN Fidelity pacific fund investit uniquement et intégralement dans le fonds sous-jacent Fidelity Funds - Pacific Fund.</p> <p>La politique d'investissement du fonds sous-jacent Fidelity Funds - Pacific Fund :</p> <ul style="list-style-type: none">- Au moins 70 % seront investis dans des titres de sociétés de la région Asie Pacifique, y compris, mais non limité au Japon, Australie, Chine, Hong Kong, Inde, Indonésie, Corée, Malaisie, Nouvelle Zélande, Philippines, Singapour, Taiwan et Thaïlande.- Le fonds sous-jacent peut investir son actif net directement en Actions A et B chinoises.- Le fonds sous-jacent peut investir en dehors des zones géographiques et sectorielles, des marchés et des catégories d'actifs principaux du Fonds sous-jacent.- Le fonds sous-jacent peut utiliser des dérivés pour réduire les risques ou les coûts ou pour générer du capital ou des revenus supplémentaires selon le profil de risque du Fonds sous-jacent.- Le Fonds sous-jacent est entièrement libre de ses choix en termes d'investissements dans le cadre de ses objectifs et politiques d'investissement.- Le revenu est capitalisé dans le cours de l'action. <p>Ce Fonds sous-jacent pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de vendre leurs actions du Fonds sous-jacent dans les 5 ans. Un investissement dans le Fonds sous-jacent doit être considéré comme un placement à long terme.</p>
Prospectus du fonds sous-jacent	https://www.chartbook.fid-intl.com/statutory/documents/FF/fr/FF_Full_Fre.pdf
Devise du fonds interne	Euro
Indicateur de risque	Les indicateurs de risque en branche 23 varient de 1 à 7, l'indicateur de risque 7 étant la plus risquée. L'indicateur de risque du fonds peut évoluer au fil du temps. L'indicateur de risque le plus récente est mentionnée dans la fiche du fonds concerné disponible sur le site www.nn.be .
Frais de gestion prélevés par la Compagnie	0,96 % sur base annuelle. Ces frais sont prélevés de la valeur d'unité du fonds sous-jacent telle que déterminée par le gestionnaire de fonds.

**Frais d'entrée / de
sortie / de switch
prélevés par la
Compagnie**

Cf. « Règlement de gestion des fonds d'investissement – Assurance groupe »

Cette Fiche de fonds fait partie intégrante du « Règlement de gestion des fonds d'investissement de la branche 23 pour les produits d'assurance de groupe ». Seule la dernière version de cette fiche de fonds a valeur légale. La dernière version de cette fiche de fonds peut être consultée sur le site <https://www.nn.be/fr/apercudesfonds/nn>

NN Fidelity world fund

Fonds interne	NN Fidelity world fund
Fonds sous-jacent	Fidelity Funds - World A Fund
Date de constitution du fonds interne	18/11/2015
Durée du fonds interne	Illimitée
Compagnie	NN Insurance Belgium SA, Avenue Fonsny 38, 1060 Bruxelles, Belgique
Gestionnaire du fonds sous-jacent	Fidelity (Luxembourg)
Objectif du fonds interne	Visé à dégager une croissance du capital à long terme avec un bas niveau de revenu anticipé.
Politique d'investissement du fonds interne	<p>Le fonds interne NN Fidelity world fund investit uniquement et intégralement dans le fonds sous-jacent Fidelity Funds - World Fund.</p> <p>La politique d'investissement du fonds sous-jacent Fidelity Funds - World Fund :</p> <ul style="list-style-type: none">- Au moins 70 % des actifs sont investis en actions de sociétés à travers le monde.- Le gestionnaire n'est pas limité dans son choix de sociétés, que ce soit sur le plan géographique, en termes de taille ou de secteur d'activité. La sélection des titres sera avant tout basée sur la disponibilité d'opportunités d'investissement attrayantes.- Peut investir en dehors des zones géographiques et sectorielles, des marchés et des catégories d'actifs principaux du Fonds sous-jacent.- Peut utiliser des dérivés pour réduire les risques ou les coûts ou pour générer du capital ou des revenus supplémentaires selon le profil de risque du Fonds sous-jacent.- Le Fonds sous-jacent est entièrement libre de ses choix en termes d'investissements dans le cadre de ses objectifs et politiques d'investissement.- Le revenu est capitalisé dans le cours de l'action. <p>Ce Fonds sous-jacent pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de vendre leurs actions du Fonds sous-jacent dans les 5 ans. Un investissement dans le Fonds sous-jacent doit être considéré comme un placement à long terme.</p>
Prospectus du fonds sous-jacent	https://www.chartbook.fid-intl.com/statutory/documents/FF/fr/FF_Full_Fre.pdf
Devise du fonds interne	Euro
Indicateur de risque	Les indicateurs de risque en branche 23 varient de 1 à 7, l'indicateur de risque 7 étant la plus risquée. L'indicateur de risque du fonds peut évoluer au fil du temps. L'indicateur de risque le plus récente est mentionnée dans la fiche du fonds concerné disponible sur le site www.nn.be .
Frais de gestion prélevés par la Compagnie	0,96 % sur base annuelle. Ces frais sont prélevés de la valeur d'unité du fonds sous-jacent telle que déterminée par le gestionnaire de fonds.
Frais d'entrée / de sortie / de switch prélevés par la Compagnie	Cf. « Règlement de gestion des fonds d'investissement – Assurance groupe »

Cette Fiche de fonds fait partie intégrante du « Règlement de gestion des fonds d'investissement de la branche 23 pour les produits d'assurance de groupe ». Seule la dernière version de cette fiche de fonds a valeur légale. La dernière version de cette fiche de fonds peut être consultée sur le site <https://www.nn.be/fr/apercudesfonds/nn>

NN Financiere de l'Echiquier agressor fund

Fonds interne	NN Financiere de l'Echiquier agressor fund
Fonds sous-jacent	Echiquier Agressor
Date de constitution du fonds interne	01/07/2008
Durée du fonds interne	99 ans
Compagnie	NN Insurance Belgium SA, Avenue Fonsny 38, 1060 Bruxelles, Belgique
Gestionnaire du fonds sous-jacent	Financière de l'Echiquier, Avenue d'Iéna 53, 75116 Paris, France
Objectif du fonds interne	Accroissement de l'actif à long terme.
Politique d'investissement du fonds interne	<p>Le fonds interne NN Financiere de l'Echiquier agressor fund investit uniquement et intégralement dans le fonds sous-jacent Agressor.</p> <p>Agressor est un fonds dynamique recherchant la performance à long terme à travers l'exposition sur les marchés des actions européennes. La gestion du fonds s'appuie d'abord :</p> <ul style="list-style-type: none">- sur une sélection rigoureuse de titres (« stock picking ») obtenue au travers de la mise en oeuvre d'un processus qui passe par la rencontre directe avec les entreprises dans lesquelles le fonds investit ;- sur des opérations de « trading », sur des valeurs à court terme en fonction des opportunités de marché. <p>Agressor est exposé à hauteur de 60 % minimum en actions européennes. Le fonds est exposé sur des capitalisations de toute taille et de tout secteur.</p> <p>Agressor pourra intervenir sur des instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés européens.</p> <p>Agressor se réserve la possibilité d'investir à hauteur de 40 % maximum en produits de taux (obligations et instruments monétaires).</p>
Prospectus du fonds sous-jacent	http://www.fin-echiquier.fr/upload/pdf/funds/fr/PCAGRESSOR10-02-2012.pdf
Devise du fonds interne	Euro
Indicateur de risque	Les indicateurs de risque en branche 23 varient de 1 à 7, l'indicateur de risque 7 étant la plus risquée. L'indicateur de risque du fonds peut évoluer au fil du temps. L'indicateur de risque le plus récente est mentionnée dans la fiche du fonds concerné disponible sur le site www.nn.be .
Frais de gestion prélevés par la Compagnie	0,96 % sur base annuelle. Ces frais sont prélevés de la valeur d'unité du fonds sous-jacent telle que déterminée par le gestionnaire de fonds.
Frais d'entrée / de sortie / de switch prélevés par la Compagnie	Cf. « Règlement de gestion des fonds d'investissement – Assurance groupe »

Cette Fiche de fonds fait partie intégrante du « Règlement de gestion des fonds d'investissement de la branche 23 pour les produits d'assurance de groupe ». Seule la dernière version de cette fiche de fonds a valeur légale. La dernière version de cette fiche de fonds peut être consultée sur le site <https://www.nn.be/fr/apercudesfonds/nn>

NN Flossbach von Storch multiple opportunities II fund

Fonds interne	NN Flossbach von Storch multiple opportunities II fund
Fonds sous-jacent	Flossbach von Storch - Multiple Opportunities II RT
Date de constitution du fonds interne	18/11/2015
Durée du fonds interne	Illimitée
Compagnie	NN Insurance Belgium SA, Avenue Fonsny 38, 1060 Bruxelles, Belgique
Gestionnaire du fonds sous-jacent	Flossbach von Storch Invest S.A.
Objectif du fonds interne	Accroissement de l'actif à long terme Le fonds sous-jacent Flossbach von Storch – Multiple Opportunities a pour objectif de réaliser une plus-value intéressante, en tenant compte du risque d'investissement. Sa stratégie d'investissement est déterminée sur la base d'une analyse fondamentale des marchés financiers mondiaux.
Politique d'investissement du fonds interne	<p>Le fonds interne NN Flossbach von Storch multiple opportunities II fund investit uniquement et intégralement dans le fonds sous-jacent Flossbach von Storch - Multiple Opportunities II RT.</p> <p>Il investit ses actifs dans des titres de toutes sortes, qui comprennent des actions, des obligations, des instruments du marché monétaire, des certificats et d'autres produits structurés (par exemple des obligations convertibles ou des obligations à bons de souscription), des fonds cibles, des produits dérivés, de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et des dépôts à terme fixe.</p> <p>Au maximum 20 % de ses actifs nets peuvent être investis indirectement dans les métaux précieux. L'investissement dans d'autres fonds ne doit pas dépasser 10 % de ses actifs.</p> <p>Il peut avoir recours à des instruments financiers dont la valeur dépend des cours futurs d'autres éléments d'actifs (« instruments dérivés ») afin de couvrir ou d'accroître son actif.</p>
Prospectus du fonds sous-jacent	http://www.fvsinvest.lu/documents/api/productDocument/LU1038809395/17566/en
Devise du fonds interne	Euro
Indicateur de risque	Les indicateurs de risque en branche 23 varient de 1 à 7, l'indicateur de risque 7 étant la plus risquée. L'indicateur de risque du fonds peut évoluer au fil du temps. L'indicateur de risque le plus récente est mentionnée dans la fiche du fonds concerné disponible sur le site www.nn.be .
Frais de gestion prélevés par la Compagnie	0,96 % sur base annuelle. Ces frais sont prélevés de la valeur d'unité du fonds sous-jacent telle que déterminée par le gestionnaire de fonds.
Frais d'entrée / de sortie / de switch prélevés par la Compagnie	Cf. « Règlement de gestion des fonds d'investissement – Assurance groupe »

Cette Fiche de fonds fait partie intégrante du « Règlement de gestion des fonds d'investissement de la branche 23 pour les produits d'assurance de groupe ». Seule la dernière version de cette fiche de fonds a valeur légale. La dernière version de cette fiche de fonds peut être consultée sur le site <https://www.nn.be/fr/apercudesfonds/nn>

NN Funds for Good European equities sustainable moderate fund

Fonds interne	NN Funds for Good European equities sustainable moderate fund
Fonds sous-jacent	Funds For Good European Equities sustainable moderate R ACC
Date de constitution du fonds interne	10/10/2013
Durée du fonds interne	Illimitée
Compagnie	NN Insurance Belgium SA, Avenue Fonsny 38, 1060 Bruxelles, Belgique
Gestionnaire du fonds sous-jacent	MDO Management company SA, 19 rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, Luxembourg
Objectif du fonds interne	<p>Appréciation du capital à long terme au travers d'un portefeuille diversifié, tout en maintenant limité le risque de perte de capital et un niveau de volatilité inférieur à celui des marchés d'actions. A côté de son objectif financier, le fonds poursuit un objectif philanthropique par l'intermédiaire de la société Funds for Good S.A. qui est rémunérée à cette fin. Après déduction de ses frais de fonctionnement, Funds for Good S.A. paie un montant correspondant au minimum au plus grand multiple entre 50% de ses bénéfices et 10% de son chiffre d'affaires à des projets sociétaux. Dans le cadre de ce fonds, les dons sont dirigés vers le fonds "Funds For Good Philanthropy" ("FFGP") dont l'objectif est la lutte contre la pauvreté, en allouant des prêts d'honneur à des personnes précarisées ayant un projet d'entreprise, leur permettant ainsi de démarrer leur activité.</p>
Politique d'investissement du fonds interne	<p>Le fonds interne NN Funds for Good European equities sustainable moderate fund investit uniquement et intégralement dans le fonds sous-jacent Funds For Good European Equities sustainable moderate R ACC.</p> <p>Le fonds sous-jacent (le fonds "Nourricier") investit au minimum 85% de ses actifs dans le fonds "FFG - European Equities - Sustainable" (le fonds "Maître"), dont l'objectif est de surperformer, via un portefeuille diversifié d'actions européennes, l'indice MSCI Europe. Afin de limiter l'exposition du fonds sous-jacent aux risques des marchés d'actions, une couverture systématique de l'exposition action sera mise en place. La couverture limitera l'exposition du fonds au marché des actions à 50% maximum. Les avoirs du portefeuille non investis dans le fonds master ou dans les instruments de couverture seront conservés sous forme de liquidités dans le fonds sous-jacent. Le fonds sous-jacent, comme fonds "Nourricier", respecte automatiquement la politique de responsabilité sociale et environnementale de son fonds "Maître". Cette politique d'investissement socialement responsable est disponible sur www.fundsforgood.eu.</p> <p>Le fonds sous-jacent est géré activement. Bien que le fonds sous-jacent compare sa performance à celle du MSCI Europe, il ne cherche pas à reproduire cet indice et choisit librement les titres dans lesquels il investit. L'écart avec cet indice de référence peut être significatif.</p> <p>La devise de la classe d'actions est exprimée en EUR.</p>
Prospectus du fonds sous-jacent	https://www.fundsforgood.eu/factsheet/FR_Factsheet_FFGEESM_AccR.pdf
Devise du fonds interne	Euro
Indicateur de risque	Les indicateurs de risque en branche 23 varient de 1 à 7, l'indicateur de risque 7 étant la plus risquée. L'indicateur de risque du fonds peut évoluer au fil du temps. L'indicateur de risque le plus récente est mentionnée dans la fiche du fonds concerné disponible sur le site www.nn.be .
Frais de gestion prélevés par la Compagnie	<p>0,96 % sur base annuelle.</p> <p>Ces frais sont prélevés de la valeur d'unité du fonds sous-jacent telle que déterminée par le gestionnaire de fonds.</p>

**Frais d'entrée / de
sortie / de switch
prélevés par la
Compagnie**

Cf. « Règlement de gestion des fonds d'investissement – Assurance groupe »

Cette Fiche de fonds fait partie intégrante du « Règlement de gestion des fonds d'investissement de la branche 23 pour les produits d'assurance de groupe ». Seule la dernière version de cette fiche de fonds a valeur légale. La dernière version de cette fiche de fonds peut être consultée sur le site <https://www.nn.be/fr/apercudesfonds/nn>

NN Invesco global investment grade corporate bond fund

Fonds interne	NN Invesco global investment grade corporate bond fund
Fonds sous-jacent	Invesco Funds - Invesco Global Investment Grade Corporate Bond Fund A (EUR Hedged) Accumulation EUR
Date de constitution du fonds interne	03/07/2017
Durée du fonds interne	Illimitée
Compagnie	NN Insurance Belgium SA, Avenue Fonsny 38, 1060 Bruxelles, Belgique
Gestionnaire du fonds sous-jacent	Invesco Management S.A., 37A Avenue JF Kennedy, L-1855 Luxembourg
Objectif du fonds interne	<p>Le Fonds a pour objectif de générer un rendement et une appréciation à long terme du capital.</p> <ul style="list-style-type: none">- Le Fonds investira principalement dans des titres de créance de qualité élevée émis par des sociétés du monde entier.- Le Fonds s'exposera à ces actifs au travers de produits dérivés (instruments complexes) et son exposition totale ne dépassera pas deux fois la valeur du Fonds.- Dans le respect de ses objectifs, le Fonds fait l'objet d'une gestion active sans qu'aucune contrainte ne lui soit imposée par un indicateur de référence.
Politique d'investissement du fonds interne	<p>Le fonds interne NN Invesco global investment grade corporate bond fund investit uniquement et intégralement dans le fonds sous-jacent Invesco Global Investment Grade Corporate Bond Fund A (EUR Hedged) Accumulation EUR.</p> <p>Ce fonds sous-jacent vise, à moyen et long terme, à obtenir un rendement total qui soit compétitif et offre une certaine sécurité du capital par comparaison avec les actions. Le fonds sous-jacent investira au moins deux tiers de son actif total en obligations d'entreprise de première qualité.</p> <p>Le fonds sous-jacent pourra investir jusqu'à un tiers de son actif total en espèces, quasi-espèces et autres titres de créance.</p> <p>Bien que le Conseiller en investissements n'ait pas l'intention d'acheter de titres de fonds propres, il est possible que de tels titres soient détenus par suite d'opérations sur titres ou autres conversions.</p> <p>Le fonds sous-jacent peut aussi se constituer une exposition aux instruments dérivés à des fins d'investissement et de gestion efficace de portefeuille. Ces instruments dérivés peuvent inclure des dérivés sur crédit, taux et devises et peuvent être utilisés pour prendre des positions longues et courtes.</p> <p>Il est prévu que les placements dans des devises autres que l'USD soient couverts contre cette devise à la discrétion du Conseiller en investissements.</p> <p>Ce fonds ne distribue pas de dividendes. Les revenus sont capitalisés.</p> <p>Recommandation : Le fonds pourrait ne pas vous convenir si vous prévoyez de retirer votre apport avant 5 ans.</p>
Prospectus du fonds sous-jacent	http://www.fr.invesco.be/CE/Legal-Documents/Funds/F_Prospectus-and-addendum_FR.pdf
Devise du fonds interne	Euro

Indicateur de risque	Les indicateurs de risque en branche 23 varient de 1 à 7, l'indicateur de risque 7 étant la plus risquée. L'indicateur de risque du fonds peut évoluer au fil du temps. L'indicateur de risque le plus récente est mentionnée dans la fiche du fonds concerné disponible sur le site www.nn.be .
Frais de gestion prélevés par la Compagnie	0,96 % sur base annuelle. Ces frais sont prélevés de la valeur d'unité du fonds sous-jacent telle que déterminée par le gestionnaire de fonds.
Frais d'entrée / de sortie / de switch prélevés par la Compagnie	Cf. « Règlement de gestion des fonds d'investissement – Assurance groupe »

Cette Fiche de fonds fait partie intégrante du « Règlement de gestion des fonds d'investissement de la branche 23 pour les produits d'assurance de groupe ». Seule la dernière version de cette fiche de fonds a valeur légale. La dernière version de cette fiche de fonds peut être consultée sur le site <https://www.nn.be/fr/apercudesfonds/nn>

NN Invesco pan european equity fund

Fonds interne	NN Invesco pan european equity fund
Fonds sous-jacent	Invesco Pan European Equity Fund
Date de constitution du fonds interne	18/11/2015
Durée du fonds interne	Illimitée
Compagnie	NN Insurance Belgium SA, Avenue Fonsny 38, 1060 Bruxelles, Belgique
Gestionnaire du fonds sous-jacent	Invesco Management S.A., 37A Avenue JF Kennedy, L-1855 Luxembourg
Objectif du fonds interne	Accroissement de l'actif à long terme.
Politique d'investissement du fonds interne	<p>Le fonds interne NN Invesco pan european equity fund investit uniquement et intégralement dans le fonds sous-jacent Invesco Pan European Equity Fund.</p> <p>Le fonds sous-jacent Invesco Pan European Equity Fund vise à obtenir des plus-values à long terme en investissant dans un portefeuille d'actions ou titres de fonds propres de sociétés européennes en mettant l'accent sur les grandes entreprises. Au moins 70 % de l'actif total de ce fonds sous-jacent (hors liquidités détenues à titre accessoire) seront investis dans des actions ou instruments de fonds propres de sociétés ayant leur siège dans un pays d'Europe ou dans un pays situé hors d'Europe mais qui exercent leurs activités de façon prédominante en Europe ou de holdings dont les participations sont investies de façon prédominante dans des sociétés dont le siège se trouve dans un pays européen. Il n'existe pas de répartition géographique prédéterminée et la pondération de ce fonds sous-jacent obéit à des règles souples en s'attachant avant tout au jugement porté sur les différentes sociétés et à des considérations générales sur l'économie ou l'activité. Ce fonds sous-jacent peut investir jusqu'à 30 % de son actif total dans des espèces et quasi-espèces, dans des instruments du marché monétaire, dans des actions et titres de fonds propres émis par des sociétés ou autres entités ne remplissant pas le critère ci-dessus ou dans des titres de créance (y compris les titres de dette convertibles) émanant d'émetteurs du monde entier.</p>
Prospectus du fonds sous-jacent	http://www.fr.invesco.be/CE/Legal-Documents/Funds/F_Prospectus_BE-retail-FR.pdf
Devise du fonds interne	Euro
Indicateur de risque	Les indicateurs de risque en branche 23 varient de 1 à 7, l'indicateur de risque 7 étant la plus risquée. L'indicateur de risque du fonds peut évoluer au fil du temps. L'indicateur de risque le plus récente est mentionnée dans la fiche du fonds concerné disponible sur le site www.nn.be .
Frais de gestion prélevés par la Compagnie	0,96 % sur base annuelle. Ces frais sont prélevés de la valeur d'unité du fonds sous-jacent telle que déterminée par le gestionnaire de fonds.
Frais d'entrée / de sortie / de switch prélevés par la Compagnie	Cf. « Règlement de gestion des fonds d'investissement – Assurance groupe »

Cette Fiche de fonds fait partie intégrante du « Règlement de gestion des fonds d'investissement de la branche 23 pour les produits d'assurance de groupe ». Seule la dernière version de cette fiche de fonds a valeur légale. La dernière version de cette fiche de fonds peut être consultée sur le site <https://www.nn.be/fr/apercudesfonds/nn>

NN JPMorgan euro liquidity fund

Fonds interne NN JPMorgan euro liquidity fund

Fonds sous-jacent JPMorgan Liquidity Funds - Euro Liquidity Fund

Date de constitution du fonds interne 23/02/2017

Durée du fonds interne Illimitée

Compagnie NN Insurance Belgium SA, Avenue Fonsny 38, 1060 Bruxelles, Belgique

Gestionnaire du fonds sous-jacent JPMorgan Asset Management (UK) Limited
Principal place of business at 60 Victoria Embankment, London, EC4Y 0JP, United Kingdom
(authorised and regulated by the Financial Conduct Authority (FCA))

Objectif du fonds interne Le fonds cherche à offrir un rendement en EUR comparable aux taux du marché monétaire en vigueur tout en cherchant à préserver un capital en adéquation avec ces taux et à maintenir un degré de liquidité élevé.

Politique d'investissement du fonds interne Le fonds NN JPMorgan euro liquidity fund investit uniquement et intégralement dans le fonds sous-jacent JPMorgan Liquidity Funds - Euro Liquidity Fund.

Le fonds sous-jacent investira l'intégralité de ses actifs, hors liquidités et dépôts, dans des titres de créance de courte échéance libellés en EUR.

Le fonds sous-jacent peut être exposé à des investissements à rendement nul ou négatif dans des conditions de marché défavorables. L'échéance moyenne pondérée des investissements du Fonds sous-jacent n'excédera pas 60 jours et l'échéance initiale ou résiduelle des titres individuels au moment de leur acquisition ne dépassera pas 397 jours.

Les titres de créance de longue échéance seront notés au minimum « A » et les titres de créance de courte échéance au minimum « A-1 » selon les critères de Standard & Poor's ou assortis d'une note équivalente octroyée par une autre agence de notation indépendante. Le fonds sous-jacent pourra également investir dans des titres non notés de qualité comparable à ceux visés ci-dessus.

Le fonds sous-jacent s'efforcera de conserver une qualité de crédit moyenne de AAA ou équivalente telle qu'assignée par au moins une agence de notation.

Le fonds sous-jacent pourra à tout moment conclure des Transactions de prise en pension avec des institutions financières de premier plan spécialisées dans ce type d'opérations. Les actifs servant de sûreté aux Transactions de prise en pension incluront, entre autres, des emprunts d'Etat, de la dette d'entreprise, des actions et des titres adossés à des actifs (ABS) et à des créances hypothécaires (MBS). Ces sûretés seront uniquement libellées en EUR et, le cas échéant, devront être de qualité investment grade. Elles ne devront répondre à aucune contrainte en matière d'échéance.

Ce fonds sous-jacent constitue un « Fonds monétaire court terme » au sens de la recommandation CESR/10-049 de l'ESMA (telle qu'amendée en tant que de besoin) et respectera dès lors cette recommandation. Des exigences supplémentaires sont toutefois définies dans la politique d'investissement.

Dans des conditions de marché normales, le fonds sous-jacent offrira une liquidité quotidienne.

Le Gestionnaire financier est libre d'acheter et vendre des titres pour le compte du fonds sous-jacent dans le respect des limites fixées dans ses Objectif et politique d'investissement.

Ce fonds ne distribue pas de dividendes.

Si vous souhaitez des explications à propos de certains termes utilisés dans ce document, veuillez vous reporter au glossaire mis à votre disposition sur www.jpmorganassetmanagement.com.

Ce fonds peut convenir comme fonds de destination lors de l'activation l'option financière Stop Loss Dynamique.

Prospectus du fonds sous-jacent	https://am.jpmorgan.com/gb/en/asset-management/gim/liq/products/d/jpm-euro-liquidity-institutional-flex-distlu0836346345
Devise du fonds interne	Euro
Indicateur de risque	Les indicateurs de risque en branche 23 varient de 1 à 7, l'indicateur de risque 7 étant la plus risquée. L'indicateur de risque du fonds peut évoluer au fil du temps. L'indicateur de risque le plus récente est mentionnée dans la fiche du fonds concerné disponible sur le site www.nn.be .
Frais de gestion prélevés par la Compagnie	0,3 % sur base annuelle. Ces frais sont prélevés de la valeur d'unité du fonds sous-jacent telle que déterminée par le gestionnaire de fonds.
Frais d'entrée / de sortie / de switch prélevés par la Compagnie	Cf. « Règlement de gestion des fonds d'investissement – Assurance groupe »

Cette Fiche de fonds fait partie intégrante du « Règlement de gestion des fonds d'investissement de la branche 23 pour les produits d'assurance de groupe ». Seule la dernière version de cette fiche de fonds a valeur légale. La dernière version de cette fiche de fonds peut être consultée sur le site <https://www.nn.be/fr/apercudesfonds/nn>

NN Life Euro fixed income fund

Fonds interne	NN Life Euro fixed income fund
Fonds sous-jacent	NN (L) Euro Fixed Income P Cap EUR
Date de constitution du fonds interne	14/11/2017
Durée du fonds interne	Illimitée
Compagnie	NN Insurance Belgium SA, Avenue Fonsny 38, 1060 Bruxelles, Belgique
Gestionnaire du fonds sous-jacent	NN Investment Partners Schenkkade 65, Postbus 90470, 2509LL Den Haag, Nederland
Objectif du fonds interne	Le fonds sous-jacent entend générer des plus-values en gestionnaire activement un portefeuille obligataire et monétaire composé principalement (au minimum 2/3 des actifs) d'obligations et d'Instruments du marché monétaire libellés en euros et vise à surperformer l'Indice de référence, le Bloomberg Barclays Euro Aggregate, sur une période de plusieurs années.
Politique d'investissement du fonds interne	<p>Le fonds interne NN Life Euro fixed income fund investit uniquement et intégralement dans le fonds sous-jacent NN (L) Euro Fixed Income P Cap EUR.</p> <p>Le fonds sous-jacent investit essentiellement dans un portefeuille diversifié d'obligations européennes libellées en euros. Il investit dans les titres d'État et les obligations d'entreprises de qualité supérieure (notations allant de AAA à BBB-). Son objectif est d'enregistrer une performance supérieure à celle de la valeur de référence Bloomberg Barclays Euro Aggregate, sur une période de plusieurs années. Les décisions de placement reposent sur la vision que le gestionnaire du fonds a de l'évolution des taux d'intérêt, des perspectives de différents pays et des obligations d'entreprises. Le processus d'investissement est basé sur une analyse approfondie du contexte macroéconomique, de la situation des marchés et des données fournies par ses modèles. Afin de limiter le risque du fonds sous-jacent, des mesures rigoureuses de suivi des risques sont appliquées.</p> <p>Le fonds sous-jacent n'a pas vocation à verser de dividende. Les bénéfices seront intégralement réinvestis.</p>
Prospectus du fonds sous-jacent	https://api.nnip.com/DocumentsApi/files/IWG_012489
Devise du fonds interne	Euro
Indicateur de risque	Les indicateurs de risque en branche 23 varient de 1 à 7, l'indicateur de risque 7 étant la plus risquée. L'indicateur de risque du fonds peut évoluer au fil du temps. L'indicateur de risque le plus récente est mentionnée dans la fiche du fonds concerné disponible sur le site www.nn.be .
Frais de gestion prélevés par la Compagnie	0,96 % sur base annuelle. Ces frais sont prélevés de la valeur d'unité du fonds sous-jacent telle que déterminée par le gestionnaire de fonds.
Frais d'entrée / de sortie / de switch prélevés par la Compagnie	Cf. « Règlement de gestion des fonds d'investissement – Assurance groupe »

Cette Fiche de fonds fait partie intégrante du « Règlement de gestion des fonds d'investissement de la branche 23 pour les produits d'assurance de groupe ». Seule la dernière version de cette fiche de fonds a valeur légale. La dernière version de cette fiche de fonds peut être consultée sur le site <https://www.nn.be/fr/apercudesfonds/nn>

NN Life Global sustainable equity fund

Fonds interne	NN Life Global sustainable equity fund
Fonds sous-jacent	NN (L) Global Sustainable Equity P CAP EUR
Date de constitution du fonds interne	14/11/2017
Durée du fonds interne	Illimitée
Compagnie	NN Insurance Belgium SA, Avenue Fonsny 38, 1060 Bruxelles, Belgique
Gestionnaire du fonds sous-jacent	NN Investment Partners Schenkkade 65, Postbus 90470, 2509LL Den Haag, Nederland
Objectif du fonds interne	<p>Le fonds sous-jacent vise à surperformer son Indice de référence, le MSCI World (Net), sur une période de plusieurs années. Le fonds sous-jacent investit principalement dans un portefeuille diversifié composé d'actions et/ou autres Valeurs mobilières (warrants sur Valeurs mobilières jusqu'à concurrence de 10 % de ses actifs nets et obligations convertibles) émises par des sociétés qui mènent une politique de développement durable et oeuvrent à la fois dans le respect des principes sociaux (tels que les droits de l'homme, la non-discrimination, la lutte contre le travail des enfants) et des principes environnementaux avec la poursuite d'objectifs financiers. La sélection des titres du portefeuille est basée sur les sociétés qui remplissent le mieux la combinaison de ces critères, en grande partie déterminée par une approche « best-in-class ».</p>
Politique d'investissement du fonds interne	<p>Le fonds interne NN Life Global sustainable equity fund investit uniquement et intégralement dans le fonds sous-jacent NN (L) Global Sustainable Equity P CAP EUR.</p> <p>Le fonds sous-jacent peut investir jusqu'à 25 % de ses actifs nets dans des actions et autres droits de participation négociés sur le marché russe « Moscow Interbank Currency Exchange – Russian Trade System » (MICEX-RTS). Le fonds sous-jacent se réserve le droit d'investir jusqu'à 20 % de ses actifs nets dans des Titres régis par la Règle 144A. Le fonds sous-jacent pourra également investir, à titre accessoire, dans d'autres Valeurs mobilières (y compris des warrants sur Valeurs mobilières jusqu'à 10 % de ses actifs nets), Instruments du marché monétaire, parts d'OPCVM et d'autres OPC ainsi que dans des dépôts, tel que décrit dans la Partie III du prospectus. Toutefois, les éventuelles participations dans des OPCVM et OPC ne pourront dépasser, au total, 10 % de ses actifs nets. Lorsque le fonds sous-jacent investit en warrants sur Valeurs mobilières, il est à noter que la Valeur nette d'inventaire peut fluctuer davantage que si le fonds sous-jacent était investi dans les actifs sous-jacents, et ce, en raison de la volatilité accrue de la valeur du warrant.</p> <p>Aux fins de réalisation de ses objectifs d'investissement, le fonds sous-jacent pourra également faire usage d'instruments financiers dérivés tels que (sans que cette énumération soit limitative) :</p> <ul style="list-style-type: none">- des options et des contrats à terme sur Valeurs mobilières ou Instruments du marché monétaire,- des contrats à terme et options sur Indices boursiers,- des contrats à terme, options et swaps sur taux d'intérêt,- des swaps de performance,- des contrats à terme sur devises et des options sur devises.
Prospectus du fonds sous-jacent	https://api.nnip.com/DocumentsApi/files/IWG_012489
Devise du fonds interne	Euro
Indicateur de risque	Les indicateurs de risque en branche 23 varient de 1 à 7, l'indicateur de risque 7 étant la plus risquée. L'indicateur de risque du fonds peut évoluer au fil du temps. L'indicateur de risque le plus récente est mentionnée dans la fiche du fonds concerné disponible sur le site www.nn.be .

Frais de gestion prélevés par la Compagnie	0,96 % sur base annuelle. Ces frais sont prélevés de la valeur d'unité du fonds sous-jacent telle que déterminée par le gestionnaire de fonds.
Frais d'entrée / de sortie / de switch prélevés par la Compagnie	Cf. « Règlement de gestion des fonds d'investissement – Assurance groupe »

Cette Fiche de fonds fait partie intégrante du « Règlement de gestion des fonds d'investissement de la branche 23 pour les produits d'assurance de groupe ». Seule la dernière version de cette fiche de fonds a valeur légale. La dernière version de cette fiche de fonds peut être consultée sur le site <https://www.nn.be/fr/apercudesfonds/nn>

NN Life Multi Invest Low

Fonds interne	NN Life Multi Invest Low	
Fonds sous-jacent	NN Life Multi Invest Low	
Date de constitution du fonds interne	03/07/2017	
Durée du fonds interne	Illimitée	
Compagnie	NN Insurance Belgium SA, Avenue Fonsny 38, 1060 Bruxelles, Belgique	
Gestionnaire du fonds sous-jacent	NN Insurance Belgium SA, Avenue Fonsny 38, 1060 Bruxelles, Belgique	
Objectif du fonds interne	Le fonds vise à générer un accroissement de l'actif à moyen terme grâce à une gestion diversifiée orientée principalement sur les obligations.	
Politique d'investissement du fonds interne	<p>Het fonds zal fondsen selecteren uit het NN tak 23 gamma om gediversifieerd te beleggen.</p> <p>La politique d'investissement du fonds NN Life Multi Invest Low vise à investir l'actif comme suit:</p> <ul style="list-style-type: none">- 20 % en actions.- 80 % en obligations. <p>Limites : Le fonds NN Life Multi Invest Low peut investir son actif selon les limites suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none">- Minimum 0 % et maximum 30 % en actions.- Minimum 60 % et maximum 100 % en obligations.- Minimum 0 % et maximum 25 % dans des espèces ou autres instrument du marché monétaire.- Minimum 0 % et maximum 10 % en autres produits dans lesquels les fonds sous-jacents sont susceptibles d'investir. <p>Mensuellement, le comité d'investissement de NN vérifiera, sur base des informations disponibles (sur Bloomberg), que la répartition stratégique des actifs investis NN Life Multi Invest Low respectent les limites décrites ci-dessus. Si, suite à des circonstances de marché ou autres, la répartition stratégique des actifs investis dans le NN Life Multi Invest Low ne respecte plus ces limites, le comité d'investissement a maximum 3 mois pour ajuster la répartition stratégique des actifs de telle sorte que ces limites soient à nouveau respectées. Des explications plus détaillées concernant le fonctionnement du comité d'investissement sont disponibles sur simple demande auprès de NN Insurance Belgium SA.</p> <p>Le fonds NN Life Multi Invest Low investit exclusivement dans des fonds activement commercialisés au sein de la gamme branche 23 de NN, à savoir :</p>	
NN BL emerging markets fund	NN Life Patrimonial balanced european sustainable fund	NN R valor F fund
NN Carmignac portfolio green gold fund	NN Life Patrimonial defensive fund	NN Skagen kon-tiki fund
NN Carmignac emergents fund	NN Life Patrimonial future	NN Triodos euro bond impact fund
NN Carmignac patrimoine fund	NN Fidelity pacific fund	NN Triodos global equities impact fund
NN Life European sustainable equity fund	NN Fidelity world fund	NN JPMorgan euro liquidity fund
NN Ethenea ethna-aktiv fund	NN Financiere de l'Echiquier agressor fund	NN Blackrock iShares core S&P 500 fund
NN Fidelity america fund	NN Flossbach von Storch multiple opportunities II fund	NN Blackrock iShares core MSCI world fund
NN Life Euro fixed income fund	NN Funds for Good European equities sustainable moderate fund	NN Blackrock iShares MSCI europe SRI fund
NN Life Global sustainable equity fund	NN Invesco pan european equity fund	NN DNCA invest eurose fund
NN Life Patrimonial aggressive fund	NN M&G dynamic allocation fund	NN Trusteam optimum fund
NN Life Patrimonial balanced fund	NN M&G optimal income fund	NN Invesco global investment grade corporate bond fund

Pour un complément d'informations concernant la politique d'investissement ou l'indicateur de risque de ces fonds sous-jacents, veuillez consulter les fiches de fonds de chaque fonds sous-jacent reprises dans le présent règlement de gestion de la branche 23 ainsi que les informations disponibles sur notre site www.nn.be.

Ce fonds ne verse pas de dividende.

Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 3 ans.

Prospectus du fonds sous-jacent	Disponible sur simple demande auprès de NN Insurance Belgium SA, Avenue Fonsny 38, 1060 Bruxelles, Belgique
Devise du fonds interne	Euro
Indicateur de risque	Les indicateurs de risque en branche 23 varient de 1 à 7, l'indicateur de risque 7 étant la plus risquée. L'indicateur de risque du fonds peut évoluer au fil du temps. L'indicateur de risque le plus récente est mentionnée dans la fiche du fonds concerné disponible sur le site www.nn.be .
Frais de gestion prélevés par la Compagnie	0,96 % sur base annuelle. Ces frais sont prélevés de la valeur d'unité du fonds sous-jacent telle que déterminée par le gestionnaire de fonds.
Frais d'entrée / de sortie / de switch prélevés par la Compagnie	Cf. « Règlement de gestion des fonds d'investissement – Assurance groupe »

Cette Fiche de fonds fait partie intégrante du « Règlement de gestion des fonds d'investissement de la branche 23 pour les produits d'assurance de groupe ». Seule la dernière version de cette fiche de fonds a valeur légale. La dernière version de cette fiche de fonds peut être consultée sur le site <https://www.nn.be/fr/apercudesfonds/nn>

NN Life Multi Invest Medium Low

Fonds interne	NN Life Multi Invest Medium Low
Fonds sous-jacent	NN Life Multi Invest Medium Low
Date de constitution du fonds interne	03/07/2017
Durée du fonds interne	Illimitée
Compagnie	NN Insurance Belgium SA, Avenue Fonsny 38, 1060 Bruxelles, Belgique
Gestionnaire du fonds sous-jacent	NN Insurance Belgium SA, Avenue Fonsny 38, 1060 Bruxelles, Belgique
Objectif du fonds interne	Het fonds richt zich op vermogensgroei op middellange termijn en dit door middel van een gediversifieerd beheer met een nadruk op obligaties.
Politique d'investissement du fonds interne	Le fonds vise à générer un accroissement de l'actif à moyen terme grâce à une gestion diversifiée qui met l'accent sur des obligations.

La politique d'investissement du fonds NN Life Multi Invest Medium Low vise à investir l'actif comme suit :

- 35 % en actions.
- 65 % en obligations.

Limites: Le fonds NN Life Multi Invest Medium Low peut investir son actif selon les limites suivantes :

- Minimum 25 % et maximum 45 % en actions.
- Minimum 35 % et maximum 75 % en obligations.
- Minimum 0 % et maximum 15 % dans des espèces ou autres instrument du marché monétaire.
- Minimum 0 % et maximum 10 % en autres produits dans lesquels les fonds sous-jacents sont susceptibles d'investir.

Mensuellement, le comité d'investissement de NN vérifiera, sur base des informations disponibles (sur Bloomberg), que la répartition stratégique des actifs investis NN Life Multi Invest Medium Low respectent les limites décrites ci-dessus. Si, suite à des circonstances de marché ou autres, la répartition stratégique des actifs investis dans le NN Life Multi Invest Medium Low ne respecte plus ces limites, le comité d'investissement a maximum 3 mois pour ajuster la répartition stratégique des actifs de telle sorte que ces limites soient à nouveau respectées. Des explications plus détaillées concernant le fonctionnement du comité d'investissement sont disponibles sur simple demande auprès de NN Insurance Belgium SA.

Le fonds NN Life Multi Invest Medium Low investit exclusivement dans des fonds activement commercialisés au sein de la gamme branche 23 de NN, à savoir :

NN BL emerging markets fund	NN Life Patrimonial balanced european sustainable fund	NN R valor F fund
NN Carmignac portfolio green gold fund	NN Life Patrimonial defensive fund	NN Skagen kon-tiki fund
NN Carmignac émergents fund	NN Life Patrimonial future	NN Triodos euro bond impact fund
NN Carmignac patrimoine fund	NN Fidelity pacific fund	NN Triodos global equities impact fund
NN Life European sustainable equity fund	NN Fidelity world fund	NN JPMorgan euro liquidity fund
NN Ethenea ethna-aktiv fund	NN Financiere de l'Echiquier agressor fund	NN Blackrock iShares core S&P 500 fund
NN Fidelity america fund	NN Flossbach von Storch multiple opportunities II fund	NN Blackrock iShares core MSCI world fund
NN Life Euro fixed income fund	NN Funds for Good European equities sustainable moderate fund	NN Blackrock iShares MSCI europe SRI fund

NN Life Global sustainable equity fund	NN Invesco pan european equity fund	NN DNCA invest eurose fund
NN Life Patrimonial aggressive fund	NN M&G dynamic allocation fund	NN Trusteam optimum fund
NN Life Patrimonial balanced fund	NN M&G optimal income fund	NN Invesco global investment grade corporate bond fund

Pour un complément d'informations concernant la politique d'investissement ou l'indicateur de risque de ces fonds sous-jacents, veuillez consulter les fiches de fonds de chaque fonds sous-jacent reprises dans le présent règlement de gestion de la branche 23 ainsi que les informations disponibles sur notre site www.nn.be.

Le fonds ne verse pas de dividende.

Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

Prospectus du fonds sous-jacent	Disponible sur simple demande auprès de NN Insurance Belgium SA, Avenue Fonsny 38, 1060 Bruxelles, Belgique
Devise du fonds interne	Euro
Indicateur de risque	Les indicateurs de risque en branche 23 varient de 1 à 7, l'indicateur de risque 7 étant la plus risquée. L'indicateur de risque du fonds peut évoluer au fil du temps. L'indicateur de risque le plus récente est mentionnée dans la fiche du fonds concerné disponible sur le site www.nn.be .
Frais de gestion prélevés par la Compagnie	0,96 % sur base annuelle. Ces frais sont prélevés de la valeur d'unité du fonds sous-jacent telle que déterminée par le gestionnaire de fonds.
Frais d'entrée / de sortie / de switch prélevés par la Compagnie	Cf. « Règlement de gestion des fonds d'investissement – Assurance groupe »

Cette Fiche de fonds fait partie intégrante du « Règlement de gestion des fonds d'investissement de la branche 23 pour les produits d'assurance de groupe ». Seule la dernière version de cette fiche de fonds a valeur légale. La dernière version de cette fiche de fonds peut être consultée sur le site <https://www.nn.be/fr/apercudesfonds/nn>

NN Life Multi Invest Medium

Fonds interne	NN Life Multi Invest Medium
Fonds sous-jacent	NN Life Multi Invest Medium
Date de constitution du fonds interne	03/07/2017
Durée du fonds interne	Illimitée
Compagnie	NN Insurance Belgium SA, Avenue Fonsny 38, 1060 Bruxelles, Belgique
Gestionnaire du fonds sous-jacent	NN Insurance Belgium SA, Avenue Fonsny 38, 1060 Bruxelles, Belgique
Objectif du fonds interne	Le fonds vise à générer un accroissement de l'actif à moyen et à long terme grâce à une gestion équilibrée entre actions et obligations.
Politique d'investissement du fonds interne	Le fonds sélectionne des fonds au sein de la gamme branche 23 de NN pour investir son actif de façon diversifiée.

La politique d'investissement du fonds NN Life Multi Invest Medium vise à investir l'actif comme suit:

- 50 % en actions.
- 50 % en obligations.

Limites : Le fonds NN Life Multi Invest Medium peut investir son actif selon les limites suivantes :

- Minimum 40 % et maximum 60 % en actions.
- Minimum 20 % et maximum 60 % en obligations.
- Minimum 0 % et maximum 10 % dans des espèces ou autres instrument du marché monétaire.
- Minimum 0 % et maximum 10 % en autres produits dans lesquels les fonds sous-jacents sont susceptibles d'investir.

Mensuellement, le comité d'investissement de NN vérifiera, sur base des informations disponibles (sur Bloomberg), que la répartition stratégique des actifs investis NN Life Multi Invest Medium respectent les limites décrites ci-dessus. Si, suite à des circonstances de marché ou autres, la répartition stratégique des actifs investis dans le NN Life Multi Invest Medium ne respecte plus ces limites, le comité d'investissement a maximum 3 mois pour ajuster la répartition stratégique des actifs de telle sorte que ces limites soient à nouveau respectées. Des explications plus détaillées concernant le fonctionnement du comité d'investissement sont disponibles sur simple demande auprès de NN Insurance Belgium SA.

Le fonds NN Life Multi Invest Medium investit exclusivement dans des fonds activement commercialisés au sein de la gamme branche 23 de NN, à savoir :

NN BL emerging markets fund	NN Life Patrimonial balanced european sustainable fund	NN R valor F fund
NN Carmignac portfolio green gold fund	NN Life Patrimonial defensive fund	NN Skagen kon-tiki fund
NN Carmignac émergents fund	NN Life Patrimonial future	NN Triodos euro bond impact fund
NN Carmignac patrimoine fund	NN Fidelity pacific fund	NN Triodos global equities impact fund
NN Life European sustainable equity fund	NN Fidelity world fund	NN JPMorgan euro liquidity fund
NN Ethenea ethna-aktiv fund	NN Financiere de l'Echiquier agressor fund	NN Blackrock iShares core S&P 500 fund
NN Fidelity america fund	NN Flossbach von Storch multiple opportunities II fund	NN Blackrock iShares core MSCI world fund
NN Life Euro fixed income fund	NN Funds for Good European equities sustainable moderate fund	NN Blackrock iShares MSCI europe SRI fund
NN Life Global sustainable equity fund	NN Invesco pan european equity fund	NN DNCA invest eurose fund

NN Life Patrimonial aggressive fund	NN M&G dynamic allocation fund	NN Trusteam optimum fund
NN Life Patrimonial balanced fund	NN M&G optimal income fund	NN Invesco global investment grade corporate bond fund

Pour un complément d'informations concernant la politique d'investissement ou l'indicateur de risque de ces fonds sous-jacents, veuillez consulter les fiches de fonds de chaque fonds sous-jacent reprises dans le présent règlement de gestion de la branche 23 ainsi que les informations disponibles sur notre site www.nn.be.

Le fonds ne verse pas de dividende.

Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 8 ans.

Prospectus du fonds sous-jacent	Disponible sur simple demande auprès de NN Insurance Belgium SA, Avenue Fonsny 38, 1060 Bruxelles, Belgique
Devise du fonds interne	Euro
Indicateur de risque	Les indicateurs de risque en branche 23 varient de 1 à 7, l'indicateur de risque 7 étant la plus risquée. L'indicateur de risque du fonds peut évoluer au fil du temps. L'indicateur de risque le plus récente est mentionnée dans la fiche du fonds concerné disponible sur le site www.nn.be .
Frais de gestion prélevés par la Compagnie	0,96 % sur base annuelle. Ces frais sont prélevés de la valeur d'unité du fonds sous-jacent telle que déterminée par le gestionnaire de fonds.
Frais d'entrée / de sortie / de switch prélevés par la Compagnie	Cf. « Règlement de gestion des fonds d'investissement – Assurance groupe »

Cette Fiche de fonds fait partie intégrante du « Règlement de gestion des fonds d'investissement de la branche 23 pour les produits d'assurance de groupe ». Seule la dernière version de cette fiche de fonds a valeur légale. La dernière version de cette fiche de fonds peut être consultée sur le site <https://www.nn.be/fr/apercudesfonds/nn>

NN Life Multi Invest High

Fonds interne	NN Life Multi Invest High
Fonds sous-jacent	NN Life Multi Invest High
Date de constitution du fonds interne	03/07/2017
Durée du fonds interne	Illimitée
Compagnie	NN Insurance Belgium SA, Avenue Fonsny 38, 1060 Bruxelles, Belgique
Gestionnaire du fonds sous-jacent	NN Insurance Belgium SA, Avenue Fonsny 38, 1060 Bruxelles, Belgique
Objectif du fonds interne	Le fonds vise à générer un accroissement de l'actif à moyen et à long terme grâce à une gestion diversifiée qui met l'accent sur les actions.
Politique d'investissement du fonds interne	Le fonds sélectionne des fonds au sein de la gamme branche 23 de NN pour investir son actif de façon diversifiée.

La politique d'investissement du fonds NN Life Multi Invest High vise à investir l'actif comme suit :

- 80 % en actions.
- 20 % en obligations.

Limites : Le fonds NN Life Multi Invest High peut investir son actif selon les limites suivantes :

- Minimum 70 % et maximum 100 % en actions.
- Minimum 0 % et maximum 30 % en obligations.
- Minimum 0 % et maximum 10 % dans des espèces ou autres instrument du marché monétaire.
- Minimum 0 % et maximum 10 % en autres produits dans lesquels les fonds sous-jacents sont susceptibles d'investir.

Mensuellement, le comité d'investissement de NN vérifiera, sur base des informations disponibles (sur Bloomberg), que la répartition stratégique des actifs investis NN Life Multi Invest High respectent les limites décrites ci-dessus. Si, suite à des circonstances de marché ou autres, la répartition stratégique des actifs investis dans le NN Life Multi Invest High ne respecte plus ces limites, le comité d'investissement a maximum 3 mois pour ajuster la répartition stratégique des actifs de telle sorte que ces limites soient à nouveau respectées. Des explications plus détaillées concernant le fonctionnement du comité d'investissement sont disponibles sur simple demande auprès de NN Insurance Belgium SA.

Le fonds NN Life Multi Invest High investit exclusivement dans des fonds activement commercialisés au sein de la gamme branche 23 de NN, à savoir :

NN BL emerging markets fund	NN Life Patrimonial balanced european sustainable fund	NN R valor F fund
NN Carmignac portfolio green gold fund	NN Life Patrimonial defensive fund	NN Skagen kon-tiki fund
NN Carmignac émergents fund	NN Life Patrimonial future	NN Triodos euro bond impact fund
NN Carmignac patrimoine fund	NN Fidelity pacific fund	NN Triodos global equities impact fund
NN Life European sustainable equity fund	NN Fidelity world fund	NN JPMorgan euro liquidity fund
NN Ethenea ethna-aktiv fund	NN Financiere de l'Echiquier agressor fund	NN Blackrock iShares core S&P 500 fund
NN Fidelity america fund	NN Flossbach von Storch multiple opportunities II fund	NN Blackrock iShares core MSCI world fund
NN Life Euro fixed income fund	NN Funds for Good European equities sustainable moderate fund	NN Blackrock iShares MSCI europe SRI fund
NN Life Global sustainable equity fund	NN Invesco pan european equity fund	NN DNCA invest eurose fund

NN Life Patrimonial aggressive fund	NN M&G dynamic allocation fund	NN Trusteam optimum fund
NN Life Patrimonial balanced fund	NN M&G optimal income fund	NN Invesco global investment grade corporate bond fund

Pour un complément d'informations concernant la politique d'investissement ou l'indicateur de risque de ces fonds sous-jacents, veuillez consulter les fiches de fonds de chaque fonds sous-jacent reprises dans le présent règlement de gestion de la branche 23 ainsi que les informations disponibles sur notre site www.nn.be.

Le fonds ne verse pas de dividende.

Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 8 ans.

Prospectus du fonds sous-jacent	Disponible sur simple demande auprès de NN Insurance Belgium SA, Avenue Fonsny 38, 1060 Bruxelles, Belgique
Devise du fonds interne	Euro
Indicateur de risque	Les indicateurs de risque en branche 23 varient de 1 à 7, l'indicateur de risque 7 étant la plus risquée. L'indicateur de risque du fonds peut évoluer au fil du temps. L'indicateur de risque le plus récente est mentionnée dans la fiche du fonds concerné disponible sur le site www.nn.be .
Frais de gestion prélevés par la Compagnie	0,96 % sur base annuelle. Ces frais sont prélevés de la valeur d'unité du fonds sous-jacent telle que déterminée par le gestionnaire de fonds.
Frais d'entrée / de sortie / de switch prélevés par la Compagnie	Cf. « Règlement de gestion des fonds d'investissement – Assurance groupe »

Cette Fiche de fonds fait partie intégrante du « Règlement de gestion des fonds d'investissement de la branche 23 pour les produits d'assurance de groupe ». Seule la dernière version de cette fiche de fonds a valeur légale. La dernière version de cette fiche de fonds peut être consultée sur le site <https://www.nn.be/fr/apercudesfonds/nn>

NN Life Patrimonial aggressive fund

Fonds interne	NN Life Patrimonial aggressive fund
Fonds sous-jacent	NN (L) Patrimonial Aggressive - P Cap EUR
Date de constitution du fonds interne	15/03/2018
Durée du fonds interne	Illimitée
Compagnie	NN Insurance Belgium SA, Avenue Fonsny 38, 1060 Bruxelles, Belgique
Gestionnaire du fonds sous-jacent	NN Investment Partners Schenkkade 65, Postbus 90470, 2509LL Den Haag, Nederland
Objectif du fonds interne	Ce compartiment investit dans des placements offrant une croissance à long terme. Ce compartiment vise à surperformer, sur une période plusieurs années, l'Indice de référence, dont la composition est la suivante : 75% MSCI World (Net), 25% Barclays Euro Aggregate.
Politique d'investissement du fonds interne	<p>Le fonds interne NN Life Patrimonial aggressive fund investit uniquement et intégralement dans le fonds sous-jacent NN (L) Patrimonial Aggressive - P Cap EUR.</p> <p>Le fonds sous-jacent est un fonds de fonds qui investit essentiellement dans un portefeuille international diversifié de fonds d'actions et de fonds investis dans des instruments à revenu fixe. Il est possible d'utiliser également d'autres instruments financiers pour atteindre les objectifs d'investissement. Le fonds sous-jacent peut également investir directement, jusqu'à 20 % de ses actifs nets, en Chine continentale via Stock Connect, le programme d'accès réciproque aux marchés par l'intermédiaire duquel les investisseurs peuvent négocier des titres donnés. Le fonds sous-jacent est activement géré sur la base d'un profil d'investissement de 25% en obligations libellées en euros (valeur de référence Bloomberg Barclays Euro Aggregate) et 75% en actions internationales(valeur de référence MSCI World NR).</p> <p>L'objectif du gestionnaire de fonds est d'être plus performant que la valeur de référence combinée sur une période de plusieurs années. Il met l'accent sur une croissance stable du capital. Le fonds sous-jacent vise à accroître la valeur à travers trois approches:</p> <ol style="list-style-type: none">(1) la sélection d'actions et d'obligations et une sélection entre ces deux catégories,(2) une sélection de fonds parmi différents fonds d'investissement NN Investment Partners et(3) des décisions concernant la diversification du portefeuille et la gestion des risques. <p>Le fonds n'a pas vocation à verser de dividende. Les bénéfices seront intégralement réinvestis.</p>
Prospectus du fonds sous-jacent	https://api.nnip.com/DocumentsApi/files/IWP_047498
Devise du fonds interne	Euro
Indicateur de risque	Les indicateurs de risque en branche 23 varient de 1 à 7, l'indicateur de risque 7 étant la plus risquée. L'indicateur de risque du fonds peut évoluer au fil du temps. L'indicateur de risque le plus récente est mentionnée dans la fiche du fonds concerné disponible sur le site www.nn.be .
Frais de gestion prélevés par la Compagnie	0,96 % sur base annuelle. Ces frais sont prélevés de la valeur d'unité du fonds sous-jacent telle que déterminée par le gestionnaire de fonds.
Frais d'entrée / de sortie / de switch	Cf. « Règlement de gestion des fonds d'investissement – Assurance groupe »

**prélevés par la
Compagnie**

Cette Fiche de fonds fait partie intégrante du « Règlement de gestion des fonds d'investissement de la branche 23 pour les produits d'assurance de groupe ». Seule la dernière version de cette fiche de fonds a valeur légale. La dernière version de cette fiche de fonds peut être consultée sur le site <https://www.nn.be/fr/apercudesfonds/nn>

NN Life Patrimonial balanced fund

Fonds interne	NN Life Patrimonial balanced fund
Fonds sous-jacent	NN (L) Patrimonial Balanced - P Cap EUR
Date de constitution du fonds interne	15/03/2018
Durée du fonds interne	Illimitée
Compagnie	NN Insurance Belgium SA, Avenue Fonsny 38, 1060 Bruxelles, Belgique
Gestionnaire du fonds sous-jacent	NN Investment Partners Schenkkade 65, Postbus 90470, 2509LL Den Haag, Nederland
Objectif du fonds interne	<p>Ce compartiment cherche à générer des revenus et une croissance du capital sur le long terme. Il applique la stratégie d'investissement du gestionnaire destinée aux investisseurs privilégiant les grandes capitalisations et désireux d'accroître la valeur de leurs actifs sur le long terme tout en conservant un certain revenu annuel. Ce compartiment vise à surperformer, sur une période de plusieurs années, l'indice de référence, dont la composition est la suivante : 50% MSCI World (Net), 50% Barclays Euro Aggregate.</p>
Politique d'investissement du fonds interne	<p>Le fonds interne NN Life Patrimonial balanced fund investit uniquement et intégralement dans le fonds sous-jacent NN (L) Patrimonial Balanced - P Cap EUR.</p> <p>Le fonds sous-jacent est un fonds de fonds qui investit essentiellement dans un portefeuille international diversifié de fonds d'actions et de fonds investis dans des instruments à revenu fixe. Il est possible d'utiliser également d'autres instruments financiers pour atteindre les objectifs d'investissement. Le fonds sous-jacent peut également investir directement, jusqu'à 20 % de ses actifs nets, en Chine continentale via Stock Connect, le programme d'accès réciproque aux marchés par l'intermédiaire duquel les investisseurs peuvent négocier des titres donnés. Le fonds sous-jacent est activement géré sur la base d'un profil d'investissement de 50% en obligations libellées en euros (valeur de référence Bloomberg Barclays Euro Aggregate) et 50% en actions internationales (valeur de référence MSCI World NR).</p> <p>L'objectif du gestionnaire de fonds est d'être plus performant que la valeur de référence combinée sur une période de plusieurs années. Il met l'accent sur une croissance stable du capital. Le fonds sous-jacent vise à accroître la valeur à travers trois approches: (1) la sélection d'actions et d'obligations et une sélection entre ces deux catégories, (2) une sélection de fonds parmi différents fonds d'investissement NN Investment Partners et (3) des décisions concernant la diversification du portefeuille et la gestion des risques.</p> <p>Le fonds n'a pas vocation à verser de dividende. Les bénéfices seront intégralement réinvestis.</p>
Prospectus du fonds sous-jacent	https://api.nnip.com/DocumentsApi/files/IWP_047498
Devise du fonds interne	Euro
Indicateur de risque	Les indicateurs de risque en branche 23 varient de 1 à 7, l'indicateur de risque 7 étant la plus risquée. L'indicateur de risque du fonds peut évoluer au fil du temps. L'indicateur de risque le plus récente est mentionnée dans la fiche du fonds concerné disponible sur le site www.nn.be .
Frais de gestion prélevés par la Compagnie	0,96 % sur base annuelle. Ces frais sont prélevés de la valeur d'unité du fonds sous-jacent telle que déterminée par le gestionnaire de fonds.
Frais d'entrée / de sortie / de switch	Cf. « Règlement de gestion des fonds d'investissement – Assurance groupe »

**prélevés par la
Compagnie**

Cette Fiche de fonds fait partie intégrante du « Règlement de gestion des fonds d'investissement de la branche 23 pour les produits d'assurance de groupe ». Seule la dernière version de cette fiche de fonds a valeur légale. La dernière version de cette fiche de fonds peut être consultée sur le site <https://www.nn.be/fr/apercudesfonds/nn>

NN Life Patrimonial balanced european sustainable fund

Fonds interne	NN Life Patrimonial balanced european sustainable fund
Fonds sous-jacent	NN (L) Patrimonial Balanced European Sustainable - P Cap EUR
Date de constitution du fonds interne	15/03/2018
Durée du fonds interne	Illimitée
Compagnie	NN Insurance Belgium SA, Avenue Fonsny 38, 1060 Bruxelles, Belgique
Gestionnaire du fonds sous-jacent	NN Investment Partners Schenkkade 65, Postbus 90470, 2509LL Den Haag, Nederland
Objectif du fonds interne	L'objectif d'investissement de ce fonds est d'investir globalement dans un portefeuille d'actions et d'obligations. Le fonds n'investit pas plus de 40% de leurs actifs dans des titres susceptibles de donner lieu à "un paiement d'intérêts" tel que défini dans la directive européenne 2003/48/CE du 3 juin 2003 en matière de fiscalité des revenus de l'épargne sous forme de paiements d'intérêts.
Politique d'investissement du fonds interne	<p>Le fonds interne NN Life Patrimonial balanced european sustainable fund investit uniquement et intégralement dans le fonds sous-jacent NN (L) Patrimonial Balanced European Sustainable - P Cap EUR.</p> <p>Le fonds sous-jacent investit principalement dans un portefeuille diversifié composé d'instruments à revenu fixe de la zone euro libellés en euros et d'actions européennes émis par des entreprises et émetteurs dotés de politiques de développement durable respectant des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance. Pour constituer un univers d'investissement éligible durable, le gestionnaire de fonds procède à un examen et une sélection de sociétés en utilisant un système de balayage exclusif, dans le cadre duquel les sociétés confrontées à des problèmes graves et structurels liés à des actions contestables sont exclues. Seuls les pays dotés des meilleurs scores environnementaux, sociaux et de gouvernance sont inclus dans notre univers d'investissement éligible.</p> <p>Het onderliggende fonds wordt actief beheerd aan de hand van een beleggingsprofiel van 50% in euro's uitgedrukte obligaties en 50% wereldwijde aandelen. Gemeten over een periode van vijf jaar streeft de fondsbeheerder ernaar om beter te presteren dan de benchmark, die als volgt is samengesteld: 50% MSCI Europe Index (Net), 50% Bloomberg Barclays EuroAggregate.</p> <p>Le fonds sous-jacent est activement géré sur la base d'un profil d'investissement de 50% en obligations libellées en euros et 50% en actions européennes. L'objectif du gestionnaire de fonds est de dépasser, sur une période de 5 ans, la performance de l'Indice de référence suivant : 50% MSCI Europe Index (Net), 50% Bloomberg Barclays Euro Aggregate. Le fonds sous-jacent vise à accroître la valeur à travers trois approches:</p> <ol style="list-style-type: none">(1) allocation tactique aux actions et aux obligations,(2) sélection d'entreprises et de gouvernements qui respectent des principes environnementaux, sociaux (p. ex. droits de l'homme, lutte contre la discrimination et le travail des enfants) et de gouvernance et qui génèrent une performance financière,(3) décisions relatives à la diversification du portefeuille et à la gestion des risques. <p>Le fonds n'a pas vocation à verser de dividende. Les bénéfices seront intégralement réinvestis.</p>
Prospectus du fonds sous-jacent	https://api.nnip.com/DocumentsApi/files/IWP_047498
Devise du fonds interne	Euro

Indicateur de risque	Les indicateurs de risque en branche 23 varient de 1 à 7, l'indicateur de risque 7 étant la plus risquée. L'indicateur de risque du fonds peut évoluer au fil du temps. L'indicateur de risque le plus récente est mentionnée dans la fiche du fonds concerné disponible sur le site www.nn.be .
Frais de gestion prélevés par la Compagnie	0,96 % sur base annuelle. Ces frais sont prélevés de la valeur d'unité du fonds sous-jacent telle que déterminée par le gestionnaire de fonds.
Frais d'entrée / de sortie / de switch prélevés par la Compagnie	Cf. « Règlement de gestion des fonds d'investissement – Assurance groupe »

Cette Fiche de fonds fait partie intégrante du « Règlement de gestion des fonds d'investissement de la branche 23 pour les produits d'assurance de groupe ». Seule la dernière version de cette fiche de fonds a valeur légale. La dernière version de cette fiche de fonds peut être consultée sur le site <https://www.nn.be/fr/apercudesfonds/nn>

NN Life Patrimonial defensive fund

Fonds interne	NN Life Patrimonial defensive fund
Fonds sous-jacent	NN (L) Patrimonial Defensive - P Cap EUR
Date de constitution du fonds interne	15/03/2018
Durée du fonds interne	Illimitée
Compagnie	NN Insurance Belgium SA, Avenue Fonsny 38, 1060 Bruxelles, Belgique
Gestionnaire du fonds sous-jacent	NN Investment Partners Schenkkade 65, Postbus 90470, 2509LL Den Haag, Nederland
Objectif du fonds interne	Ce compartiment investit principalement dans des titres générateurs de revenus. Ce compartiment vise à surperformer, sur une période plusieurs années, l'indice de référence, dont la composition est la suivante : 25% MSCI World (Net), 75% Barclays Euro Aggregate.
Politique d'investissement du fonds interne	<p>Le fonds interne NN Life Patrimonial defensive fund investit uniquement et intégralement dans le fonds sous-jacent NN (L) Patrimonial Defensive - P Cap EUR.</p> <p>Le fonds sous-jacent est un fonds de fonds qui investit essentiellement dans un portefeuille international diversifié de fonds d'actions et de fonds investis dans des instruments à revenu fixe. Il est possible d'utiliser également d'autres instruments financiers pour atteindre les objectifs d'investissement. Le fonds sous-jacent peut également investir directement, jusqu'à 20 % de ses actifs nets, en Chine continentale via Stock Connect, le programme d'accès réciproque aux marchés par l'intermédiaire duquel les investisseurs peuvent négocier des titres donnés. Le fonds sous-jacent est activement géré sur la base d'un profil d'investissement de 75% en obligations libellées en euros (valeur de référence Bloomberg Barclays Euro Aggregate) et 25% en actions internationales(valeur de référence MSCI World Net).</p> <p>L'objectif du gestionnaire de fonds est d'être plus performant que la valeur de référence combinée sur une période de plusieurs années. Il met l'accent sur une croissance stable du capital. Le fonds sous-jacent vise à accroître la valeur à travers trois approches:</p> <ol style="list-style-type: none">(1) la sélection d'actions et d'obligations et une sélection entre ces deux catégories,(2) une sélection de fonds parmi différents fonds d'investissement NN Investment Partners et(3) des décisions concernant la diversification du portefeuille et la gestion des risques. <p>Vous pouvez vendre votre participation dans le fonds chaque jour (ouvrable) où la valeur des parts est calculée, quotidiennement dans le cas présent.</p> <p>Le fonds n'a pas vocation à verser de dividende. Les bénéfices seront intégralement réinvestis.</p>
Prospectus du fonds sous-jacent	https://api.nnip.com/DocumentsApi/files/IWP_047498
Devise du fonds interne	Euro
Indicateur de risque	Les indicateurs de risque en branche 23 varient de 1 à 7, l'indicateur de risque 7 étant la plus risquée. L'indicateur de risque du fonds peut évoluer au fil du temps. L'indicateur de risque le plus récente est mentionnée dans la fiche du fonds concerné disponible sur le site www.nn.be .
Frais de gestion prélevés par la Compagnie	0,96 % sur base annuelle. Ces frais sont prélevés de la valeur d'unité du fonds sous-jacent telle que déterminée par le gestionnaire de fonds.
Frais d'entrée / de sortie / de switch	Cf. « Règlement de gestion des fonds d'investissement – Assurance groupe »

**prélevés par la
Compagnie**

Cette Fiche de fonds fait partie intégrante du « Règlement de gestion des fonds d'investissement de la branche 23 pour les produits d'assurance de groupe ». Seule la dernière version de cette fiche de fonds a valeur légale. La dernière version de cette fiche de fonds peut être consultée sur le site <https://www.nn.be/fr/apercudesfonds/nn>

NN Life Patrimonial future

Fonds interne	NN Life Patrimonial future
Fonds sous-jacent	NN (B) Fund Patrimonial Future CAP
Date de constitution du fonds interne	14/06/2019
Durée du fonds interne	Illimitée
Compagnie	NN Insurance Belgium SA, Avenue Fonsny 38, 1060 Bruxelles, Belgique
Gestionnaire du fonds sous-jacent	NN Investment Partners Schenkkade 65, Postbus 90470, 2509LL Den Haag, Nederland
Objectif du fonds interne	Ce fonds est géré suivant les mêmes critères d'investissement que les fonds d'épargne-pension et ce, avec un profil équilibré (50% Actions, 45% Obligations et 5% Cash).
Politique d'investissement du fonds interne	<p>Le fonds interne NN Life Patrimonial future investit uniquement et intégralement dans le fonds sous-jacent NN (B) Fund Patrimonial Future CAP.</p> <p>Le fonds investit dans un portefeuille composé à la fois d'actions, d'obligations et de liquidités, principalement libellés en euros et sous réserve des restrictions légales applicables dans le domaine de l'épargne pension.</p> <p>Le portefeuille est réparti sur différentes classes d'actifs, de pays et de secteurs et fait l'objet d'une gestion active.</p> <p>Vous pouvez vendre votre parti dans le fonds tout jour de bourse au cours duquel la valeur des parts est calculée.</p> <p>Le fonds ne vise pas à vous verser un dividende. Le fonds réinvestira tous les revenus.</p> <p>L'horizon de placement recommandé pour ce fonds est d'au moins 3 ans.</p>
Prospectus du fonds sous-jacent	<à venir>
Devise du fonds interne	Euro
Indicateur de risque	Les indicateurs de risque en branche 23 varient de 1 à 7, l'indicateur de risque 7 étant la plus risquée. L'indicateur de risque du fonds peut évoluer au fil du temps. L'indicateur de risque le plus récente est mentionnée dans la fiche du fonds concerné disponible sur le site www.nn.be .
Frais de gestion prélevés par la Compagnie	0,96 % sur base annuelle. Ces frais sont prélevés de la valeur d'unité du fonds sous-jacent telle que déterminée par le gestionnaire de fonds.
Frais d'entrée / de sortie / de switch prélevés par la Compagnie	Cf. « Règlement de gestion des fonds d'investissement – Assurance groupe »

Cette Fiche de fonds fait partie intégrante du « Règlement de gestion des fonds d'investissement de la branche 23 pour les produits d'assurance de groupe ». Seule la dernière version de cette fiche de fonds a valeur légale. La dernière version de cette fiche de fonds peut être consultée sur le site <https://www.nn.be/fr/apercudesfonds/nn>.

NN Life European sustainable equity fund

Fonds interne	NN Life European sustainable equity fund
Fonds sous-jacent	NN (L) European Sustainable Equity – P CAP EUR
Date de constitution du fonds interne	24/11/2020
Durée du fonds interne	Illimitée
Compagnie	NN Insurance Belgium SA, Avenue Fonsny 38, 1060 Bruxelles, Belgique
Gestionnaire du fonds sous-jacent	NN Investment Partners Schenkkade 65, Postbus 90470, 2509LL Den Haag, Nederland
Objectif du fonds interne	Accroissement de l'actif à long terme.
Politique d'investissement du fonds interne	<p>Le fonds interne NN Life European sustainable equity fund investit uniquement et intégralement dans le fonds sous-jacent NN (L) European Sustainable Equity – P CAP EUR.</p> <p>Le fonds investit dans des sociétés européennes qui poursuivent une politique de développement durable. Ces sociétés allient le respect de principes sociaux (p. ex. droits de l'homme, non-discrimination, absence de travail des enfants) et environnementaux à la performance financière. Le fonds a recours à une gestion active pour cibler des sociétés qui ont des modèles économiques durables, avec des limites de surpondération maximales au niveau des actions individuelles maintenues par rapport à la valeur de référence. Sa composition au niveau des titres individuels différera donc sensiblement de celle de la valeur de référence. L'objectif du fonds est de dépasser la performance de la valeur de référence MSCI Europe NR, mesurée sur une période de plusieurs années. La valeur de référence constitue une large représentation de notre univers d'investissement. Le fonds peut également inclure des investissements en titres ne relevant pas de l'univers de la valeur de référence. Dans le cadre du processus de sélection des titres, le fonds a recours à l'analyse fondamentale et ESG et exclut par ailleurs les investissements dans des sociétés impliquées dans des activités controversées telles que les armes, le tabac et les jeux d'argent, etc.</p>
Prospectus du fonds sous-jacent	https://www.nnip.com/fr-BE/professional/funds/detail/LU0991964320
Devise du fonds interne	Euro
Indicateur de risque	Les indicateurs de risque en branche 23 varient de 1 à 7, l'indicateur de risque 7 étant la plus risquée. L'indicateur de risque du fonds peut évoluer au fil du temps. L'indicateur de risque le plus récente est mentionnée dans la fiche du fonds concerné disponible sur le site www.nn.be .
Frais de gestion prélevés par la Compagnie	0,96 % sur base annuelle. Ces frais sont prélevés de la valeur d'unité du fonds sous-jacent telle que déterminée par le gestionnaire de fonds.
Frais d'entrée / de sortie / de switch prélevés par la Compagnie	Cf. « Règlement de gestion des fonds d'investissement – Assurance groupe »

Cette Fiche de fonds fait partie intégrante du « Règlement de gestion des fonds d'investissement de la branche 23 pour les produits d'assurance de groupe ». Seule la dernière version de cette fiche de fonds a valeur légale. La dernière version de cette fiche de fonds peut être consultée sur le site <https://www.nn.be/fr/apercudesfonds/nn>

NN M&G dynamic allocation fund

Fonds interne	NN M&G dynamic allocation fund
Fonds sous-jacent	M&G (L) Dynamic Allocation
Date de constitution du fonds interne	18/11/2015
Durée du fonds interne	Illimitée
Compagnie	NN Insurance Belgium SA, Avenue Fonsny 38, 1060 Bruxelles, Belgique
Gestionnaire du fonds sous-jacent	M&G Luxembourg S.A., Boulevard Royal 16, L - 2449 Luxembourg
Objectif du fonds interne	Générer des rendements totaux positifs sur des périodes de trois ans à travers une gestion souple d'un portefeuille diversifié d'actifs du monde entier. Note: Il n'existe aucune garantie que le Fonds obtienne un rendement positif sur ces périodes ou sur toute autre période et les investisseurs sont susceptibles de ne pas récupérer le montant investi à l'origine.
Politique d'investissement du fonds interne	<p>Le fonds interne NN M&G dynamic allocation fund investit uniquement et intégralement dans le fonds sous-jacent M&G (L) Dynamic Allocation.</p> <p>Le fonds sous-jacent adopte une approche d'investissement hautement flexible, avec la possibilité d'investir en toute liberté dans différents types d'actifs. L'approche combine des travaux de recherche approfondis afin de déterminer la valeur des actifs à moyen et long termes, avec l'analyse du comportement émotionnel des investisseurs en réponse à des événements dans le but de cerner les possibilités d'investissement. Si les gestionnaires de fonds sous-jacent estiment que les possibilités sont limitées à quelques domaines, le Fonds sous-jacent peut être fortement concentré sur certains actifs ou marchés. De telles stratégies peuvent se traduire par des fluctuations plus importantes en termes de performances à court terme du Fonds sous-jacent. Néanmoins, la stratégie du Fonds sous-jacent repose sur la préservation du capital. Le Fonds sous-jacent investit dans une gamme d'actifs du monde entier, notamment dans des actions de sociétés, des titres à revenu fixe, d'autres fonds, des liquidités, des warrants (permettant au gestionnaire de fonds sous-jacent d'acheter des actions à un prix fixe jusqu'à une date déterminée) et des instruments du marché monétaire (par exemple, des titres de créance avec des échéances d'un an ou moins) et des devises. Le Fonds sous-jacent accède à ces actifs directement et indirectement par l'entremise d'instruments dérivés qui sont des instruments financiers dont la valeur est liée aux mouvements anticipés des prix futurs d'actifs sous-jacents. Les instruments dérivés sont utilisés pour atteindre l'objectif d'investissement du Fonds sous-jacent et pour réduire les risques et les coûts, et générer du capital et/ou des revenus supplémentaires. Le Fonds sous-jacent peut également utiliser des instruments dérivés pour générer un effet de levier du marché (afin d'être exposé à des investissements dépassant la valeur nette d'inventaire du Fonds sous-jacent).</p>
	Informations supplémentaires
	Le Fonds sous-jacent peut investir plus de 35 % dans des titres émis ou garantis par un État de l'EEE ou d'autres pays figurant dans le Prospectus du Fonds sous-jacent. Cette exposition peut être combinée avec l'utilisation d'instruments dérivés dans le cadre de la poursuite de l'objectif du Fonds sous-jacent. Ce Fonds sous-jacent permet au(x) gestionnaire(s) de fonds sous-jacent de faire des choix discrétionnaires lorsqu'il(s) décide(nt) quels investissements doivent être détenus par le Fonds sous-jacent.
Prospectus du fonds sous-jacent	http://www.mandg.be/private-investors/-/media/Literature/Europe/Prospectuses/Belgium/MandG-DynamicAllocation-Fund_Prospectus.pdf
Devise du fonds interne	Euro

Indicateur de risque	Les indicateurs de risque en branche 23 varient de 1 à 7, l'indicateur de risque 7 étant la plus risquée. L'indicateur de risque du fonds peut évoluer au fil du temps. L'indicateur de risque le plus récente est mentionnée dans la fiche du fonds concerné disponible sur le site www.nn.be .
Frais de gestion prélevés par la Compagnie	0,96 % sur base annuelle. Ces frais sont prélevés de la valeur d'unité du fonds sous-jacent telle que déterminée par le gestionnaire de fonds.
Frais d'entrée / de sortie / de switch prélevés par la Compagnie	Cf. « Règlement de gestion des fonds d'investissement – Assurance groupe »

Cette Fiche de fonds fait partie intégrante du « Règlement de gestion des fonds d'investissement de la branche 23 pour les produits d'assurance de groupe ». Seule la dernière version de cette fiche de fonds a valeur légale. La dernière version de cette fiche de fonds peut être consultée sur le site <https://www.nn.be/fr/apercudesfonds/nn>

NN M&G optimal income fund

Fonds interne	NN M&G optimal income fund
Fonds sous-jacent	M&G (L) Optimal Income Fund
Date de constitution du fonds interne	18/11/2015
Durée du fonds interne	Illimitée
Compagnie	NN Insurance Belgium SA, Avenue Fonsny 38, 1060 Bruxelles, Belgique
Gestionnaire du fonds sous-jacent	M&G Luxembourg S.A., Boulevard Royal 16, L - 2449 Luxembourg
Objectif du fonds interne	Accroissement de l'actif à long terme.
Politique d'investissement du fonds interne	<p>Le fonds interne NN M&G optimal income fund investit uniquement et intégralement dans le fonds sous-jacent M&G (L) Optimal Income Fund.</p> <p>Le Fonds sous-jacent est un fonds flexible dont au moins 50 % sera investi dans des titres à revenu fixe. Le Fonds sous-jacent adopte une approche d'investissement flexible, avec la possibilité d'investir en toute liberté dans une large gamme de titres à revenu fixe, chaque fois que le gestionnaire de fonds sous-jacent y entrevoit des opportunités à ne surtout pas manquer. Une partie du Fonds sous-jacent peut également être investie dans des actions de la société lorsque le gestionnaire de fonds sous-jacent estime que leur valeur est plus importante que celle de la dette de la société. Les instruments dérivés peuvent être utilisés pour atteindre l'objectif d'investissement du Fonds sous-jacent et pour réduire les risques et les coûts, ainsi que pour générer du capital et/ou des revenus supplémentaires. Les instruments dérivés sont des instruments financiers dont la valeur est liée aux mouvements anticipés des prix futurs d'actifs sous-jacents. Le Fonds sous-jacent peut également utiliser des instruments dérivés pour générer un effet de levier du marché (afin d'être exposé à des investissements dépassant la valeur nette d'inventaire du Fonds sous-jacent). Le Fonds sous-jacent est également en mesure d'investir dans d'autres fonds, des instruments du marché monétaire (par exemple, des titres de créance qui seront remboursés dans un délai d'un an ou moins) et des liquidités.</p> <p>Informations supplémentaires</p> <p>Le Fonds sous-jacent peut investir plus de 35 % dans des titres émis ou garantis par un État de l'EEE ou d'autres pays figurant dans le Prospectus du Fonds sous-jacent. Cette exposition peut être combinée avec l'utilisation d'instruments dérivés dans le cadre de la poursuite de l'objectif du Fonds sous-jacent. Ce Fonds sous-jacent permet au(x) gestionnaire(s) de fonds sous-jacent de faire des choix discrétionnaires lorsqu'il(s) décide(nt) quels investissements doivent être détenus par le Fonds sous-jacent.</p>
Prospectus du fonds sous-jacent	http://www.mandg.be/private-investors/-/media/Literature/Europe/Prospectuses/Belgium/MandG-OptimalIncome-Fund_Prospectus.pdf
Devise du fonds interne	Euro
Indicateur de risque	Les indicateurs de risque en branche 23 varient de 1 à 7, l'indicateur de risque 7 étant la plus risquée. L'indicateur de risque du fonds peut évoluer au fil du temps. L'indicateur de risque le plus récente est mentionnée dans la fiche du fonds concerné disponible sur le site www.nn.be .
Frais de gestion prélevés par la Compagnie	0,96 % sur base annuelle. Ces frais sont prélevés de la valeur d'unité du fonds sous-jacent telle que déterminée par le gestionnaire de fonds.

**Frais d'entrée / de
sortie / de switch
prélevés par la
Compagnie**

Cf. « Règlement de gestion des fonds d'investissement – Assurance groupe »

Cette Fiche de fonds fait partie intégrante du « Règlement de gestion des fonds d'investissement de la branche 23 pour les produits d'assurance de groupe ». Seule la dernière version de cette fiche de fonds a valeur légale. La dernière version de cette fiche de fonds peut être consultée sur le site <https://www.nn.be/fr/apercudesfonds/nn>

NN R valor F fund

Fonds interne	NN R valor F fund
Fonds sous-jacent	R-co Valor
Date de constitution du fonds interne	01/07/2008
Durée du fonds interne	99 ans
Compagnie	NN Insurance Belgium SA, Avenue Fonsny 38, 1060 Bruxelles, Belgique
Gestionnaire du fonds sous-jacent	Rothschild & Co Asset Management Europe, Avenue de Messine 29, 75008 Paris, France
Objectif du fonds interne	La recherche de performance, sur une durée de placement recommandée de 5 ans minimum, par la mise en oeuvre d'une gestion discrétionnaire reposant notamment sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés (actions, taux) et sur la sélection d'instruments financiers fondée sur l'analyse financière des émetteurs. En conséquence, le fonds sous-jacent ne dispose pas d'indicateur de référence.
Politique d'investissement du fonds interne	<p>Le fonds interne NN R valor F fund investit uniquement et intégralement dans le fonds sous-jacent R-co Valor.</p> <p>La stratégie mise en oeuvre afin de sélectionner les sous-jacents de ce fonds sous-jacent-ci, repose sur les critères suivants: une perspective de croissance durable, une situation concurrentielle faible (quasi monopole technique ou commercial - position dominante), une compréhension claire de l'activité de la société en question, un prix raisonnable. Le fonds sous-jacent pourra être investi, en fonction de l'évolution des marchés, entre 0 et 100 % en actions de toutes tailles de capitalisation (maximum de 20 % aux petites capitalisations) et de toutes zones géographiques(et jusqu'à 100 % aux actions des pays hors OCDE); entre 0 et 100 % en obligations dont 20 % maximum en obligations convertibles, d'émetteur public et/ou privé de toute qualité de signature, le portefeuille pouvant être investi à hauteur de 20 % maximum en obligations de signature spéculative (dite à haut rendement) et 10 % maximum en obligations non notées; et entre 0 et 10 % en OPCVM. Aussi, le fonds sous-jacent pourra être exposé, de façon directe et indirecte, aux pays hors OCDE jusqu'à 100 % de son actif et aux risques liés aux petites capitalisations jusqu'à 20 % de l'actif. Le fonds sous-jacent pourra par ailleurs, avoir recours à des titres intégrant des dérivés, des instruments financiers à terme aussi bien à titre de couverture que d'exposition aux risques d'action, de taux et de change, ou encore à des acquisitions et cessions temporaires de titres. L'exposition consolidée du portefeuille (via des titres, OPCVM, opérations sur marché à terme) à tous types de marchés confondus, sera au maximum de 200 %. Plus particulièrement, l'exposition consolidée de l'OPCVM :</p> <ul style="list-style-type: none">- au marché d'actions et au marché des devises ne dépassera pas 100 % pour chacun de ces risques;- au marché des taux permettra de maintenir la sensibilité* du portefeuille dans une fourchette comprise entre -1 et 9. <p>* La sensibilité obligataire mesure la variation du prix d'une obligation à taux fixe lorsque les taux d'intérêt évoluent. Plus la durée de vie résiduelle d'une obligation est grande, plus sa sensibilité est élevée.</p>
Prospectus du fonds sous-jacent	https://www.rothschildgestion.fr/OPCVM-DC/OPCVM/WFOPCVMDocumentDisplay.aspx?DUS=///Documents/Applications/OPCVM/RCBFiles/OPCVM_195_12
Devise du fonds interne	Euro

Indicateur de risque	Les indicateurs de risque en branche 23 varient de 1 à 7, l'indicateur de risque 7 étant la plus risquée. L'indicateur de risque du fonds peut évoluer au fil du temps. L'indicateur de risque le plus récente est mentionnée dans la fiche du fonds concerné disponible sur le site www.nn.be .
Frais de gestion prélevés par la Compagnie	0,96 % sur base annuelle. Ces frais sont prélevés de la valeur d'unité du fonds sous-jacent telle que déterminée par le gestionnaire de fonds.
Frais d'entrée / de sortie / de switch prélevés par la Compagnie	Cf. « Règlement de gestion des fonds d'investissement – Assurance groupe »

Cette Fiche de fonds fait partie intégrante du « Règlement de gestion des fonds d'investissement de la branche 23 pour les produits d'assurance de groupe ». Seule la dernière version de cette fiche de fonds a valeur légale. La dernière version de cette fiche de fonds peut être consultée sur le site <https://www.nn.be/fr/apercudesfonds/nn>

NN Skagen kon-tiki fund

Fonds interne	NN Skagen kon-tiki fund
Fonds sous-jacent	Skagen Kon-Tiki Lux A EUR Acc
Date de constitution du fonds interne	24/11/2020
Durée du fonds interne	Illimitée
Compagnie	NN Insurance Belgium SA, Avenue Fonsny 38, 1060 Bruxelles, Belgique
Gestionnaire du fonds sous-jacent	SKAGEN AS, P.O. Box 160, 4001 Stavanger , Norway
Objectif du fonds interne	Le fonds sous-jacent Skagen Kon-Tiki vise à obtenir le meilleur rapport possible entre risque et rendement grâce à la gestion active d'un portefeuille d'actions de sociétés qui travaillent ou qui se concentrent sur les marchés émergents.
Politique d'investissement du fonds interne	<p>Le fonds interne NN Skagen kon-tiki fund investit uniquement et intégralement dans le fonds sous-jacent Skagen Kon-Tiki Lux A EUR Acc.</p> <p>Le fonds sous-jacent est un fonds à gestion active qui bénéficie d'un mandat global. Le fonds sous-jacent doit investir au moins 50 pour cent de ses actifs sur les marchés émergents, c.-à-d. les pays ou les marchés qui ne font pas partie du MSCI Developed Market Series. Le fonds sous-jacent a pour objectif de découvrir des sociétés bon marché de qualité qui sont sous-évaluées et peu connues. Afin de limiter le risque, le fonds sous-jacent s'attache à maintenir un équilibre géographique et sectoriel raisonnable. La gestion active implique que les gestionnaires de portefeuille investissent dans des sociétés sur base de leurs propres analyses. Le bon sens et la planification à long terme leur recommandent d'éviter les sociétés à la réputation surfaite dont le prix est trop élevé en regard de leur valeur intrinsèque et de leurs gains. Les bénéfices des sociétés retenues croissent avec le temps, tout comme le rendement de ce fonds. Actuellement, le fonds sous-jacent n'investit pas dans les produits dérivés.</p>
Prospectus du fonds sous-jacent	https://www.skagenfunds.fr/globalassets/pdfs/storebrand-sicav/kiids/luxembourg/kiid-skagen-kon-tiki-lux-aeuro-acc.pdf
Devise du fonds interne	Euro
Indicateur de risque	Les indicateurs de risque en branche 23 varient de 1 à 7, l'indicateur de risque 7 étant la plus risquée. L'indicateur de risque du fonds peut évoluer au fil du temps. L'indicateur de risque le plus récente est mentionnée dans la fiche du fonds concerné disponible sur le site www.nn.be .
Frais de gestion prélevés par la Compagnie	0,96 % sur base annuelle. Ces frais sont prélevés de la valeur d'unité du fonds sous-jacent telle que déterminée par le gestionnaire de fonds.
Frais d'entrée / de sortie / de switch prélevés par la Compagnie	Cf. « Règlement de gestion des fonds d'investissement – Assurance groupe »

Cette Fiche de fonds fait partie intégrante du « Règlement de gestion des fonds d'investissement de la branche 23 pour les produits d'assurance de groupe ». Seule la dernière version de cette fiche de fonds a valeur légale. La dernière version de cette fiche de fonds peut être consultée sur le site <https://www.nn.be/fr/apercudesfonds/nn>

NN Triodos euro bond impact fund

Fonds interne	NN Triodos euro bond impact fund
Fonds sous-jacent	Triodos Euro Bond Impact Fund EUR R Capitalisation
Date de constitution du fonds interne	02/07/2010
Durée du fonds interne	Illimitée
Compagnie	NN Insurance Belgium SA, Avenue Fonsny 38, 1060 Bruxelles, Belgique
Gestionnaire du fonds sous-jacent	TriodosInvestment Management B.V., Nieuweroordweg 1, 3704 EC Zeist, The Netherlands
Objectif du fonds interne	Accroissement de l'actif à long terme.

Politique d'investissement du fonds interne Le fonds interne NN Triodos euro bond impact fund investit uniquement et intégralement dans le fonds sous-jacent Triodos Euro Bond Impact Fund EUR R Capitalisation.

Le fonds sous-jacent investit essentiellement dans des obligations libellées en euro (i) de sociétés à forte capitalisation cotées sur les marchés boursiers du monde entier et (ii) de pays, qui sont conformes à la stratégie d'investissement durable décrite ci-dessous et offrent une bonne perspective d'investissement.

Les obligations de sociétés doivent faire l'objet d'une notation «Investment Grade» par au moins une des agences de notation suivantes: Standard & Poor's, Moody's ou Fitch. Si l'obligation est notée par plusieurs agences, c'est la moyenne des notations qui est associée à l'obligation. Si une obligation n'est pas notée, la notation de son émetteur est utilisée pour déterminer si l'obligation est éligible pour le compartiment. La notation est consolidée à l'échelon le plus proche. Les « rating notches » ne sont pas employés.

Les obligations de pays libellées en euro ne requièrent pas de notation.

Dans les circonstances habituelles, ce fonds sous-jacent conserve maximum 20 % de liquidités. Lors de circonstances exceptionnelles, telles que de profondes incertitudes sur les marchés financiers, ce pourcentage peut être dépassé pendant une courte période.

Le fonds sous-jacent n'aura recours qu'à des techniques et instruments relatifs aux valeurs mobilières et instruments du marché monétaire de manière à limiter les risques potentiels.

Le fonds sous-jacent investit dans des sociétés et des pays qui répondent à des critères sociaux et environnementaux. Pour les sociétés, la sélection comporte les étapes suivantes:

Étape 1: Durabilité des activités

On entend par produits ou services durables les produits ou services qui contribuent à l'équilibre environnemental, à la protection du climat ou à la santé. Dès lors que ces activités apportent une contribution majeure au développement durable, les sociétés concernées ne sont pas soumises à l'étape 2 du processus de sélection. Les entreprises qui tirent plus de 50 % de leur chiffre d'affaires de produits ou services durables sont retenues pour faire partie de l'univers d'investissement de Triodos

Étape 2: Identification des meilleures sociétés

Les sociétés qui ne fournissent pas des produits ou services durables spécifiques peuvent être éligibles à l'investissement si elles sont considérées comme les meilleures de leur secteur dans le domaine de la responsabilité sociale des entreprises (RSE).

Étape 3: Exigences minimales

À l'issue de la sélection des sociétés spécifiquement durables (étape 1) et de l'identification des meilleures sociétés (étape 2), les entreprises sont évaluées au regard d'exigences minimales propres à Triodos Investment Management.

Aucune des sociétés sélectionnées pour faire partie de l'univers d'investissement de Triodos ne peut être impliquée dans des activités qui hypothèquent, de manière significative et à long terme, le développement d'une société durable.

Prospectus du fonds sous-jacent	https://www.triodos.be/fr/investir/triodos-euro-bond-impact-fund
Devise du fonds interne	Euro
Indicateur de risque	Les indicateurs de risque en branche 23 varient de 1 à 7, l'indicateur de risque 7 étant la plus risquée. L'indicateur de risque du fonds peut évoluer au fil du temps. L'indicateur de risque le plus récente est mentionnée dans la fiche du fonds concerné disponible sur le site www.nn.be .
Frais de gestion prélevés par la Compagnie	0,96 % sur base annuelle. Ces frais sont prélevés de la valeur d'unité du fonds sous-jacent telle que déterminée par le gestionnaire de fonds.
Frais d'entrée / de sortie / de switch prélevés par la Compagnie	Cf. « Règlement de gestion des fonds d'investissement – Assurance groupe »

Cette Fiche de fonds fait partie intégrante du « Règlement de gestion des fonds d'investissement de la branche 23 pour les produits d'assurance de groupe ». Seule la dernière version de cette fiche de fonds a valeur légale. La dernière version de cette fiche de fonds peut être consultée sur le site <https://www.nn.be/fr/apercudesfonds/nn>

NN Triodos global equities impact fund

Fonds interne	NN Triodos global equities impact fund
Fonds sous-jacent	Triodos Global Equities Impact Fund EUR R Capitalisation
Date de constitution du fonds interne	02/07/2010
Durée du fonds interne	Illimitée
Compagnie	NN Insurance Belgium SA, Avenue Fonsny 38, 1060 Bruxelles, Belgique
Gestionnaire du fonds sous-jacent	TriodosInvestment Management B.V., Nieuweroordweg 1, 3704 EC Zeist, The Netherlands
Objectif du fonds interne	Accroissement de l'actif à long terme
Politique d'investissement du fonds interne	<p>Le fonds interne NN Triodos global equities impact fund investit uniquement et intégralement dans le fonds sous-jacent Triodos Global Equities Impact Fund EUR R Capitalisation.</p> <p>Le fonds sous-jacent investit essentiellement dans les actions de sociétés à forte capitalisation, cotées sur les marchés boursiers mondiaux, qui sont conformes à la stratégie d'investissement durable décrite ci-dessous et qui offrent une bonne perspective d'investissement.</p> <p>Dans les circonstances habituelles, ce fonds sous-jacent conserve maximum 20 % de liquidités. Lors de circonstances exceptionnelles, telles que de profondes incertitudes sur les marchés financiers, ce pourcentage peut être dépassé pendant une courte période.</p> <p>Ce fonds sous-jacent n'a recours qu'à des techniques et instruments relatifs aux valeurs mobilières et instruments du marché monétaire de manière à limiter les risques potentiels.</p> <p>Le processus d'investissement repose pour l'essentiel sur une méthode d'analyse de la durabilité qui s'articule en trois étapes :</p> <p>Étape 1: Durabilité des activités. On entend par produits ou services durables les produits ou services qui contribuent à l'équilibre environnemental, à la protection du climat ou à la santé. Dès lors que ces activités apportent une contribution majeure au développement durable, les sociétés concernées ne sont pas soumises à l'étape 2 du processus de sélection. Les entreprises qui tirent plus de 50 % de leur chiffre d'affaires de produits ou services durables sont retenues pour faire partie de l'univers d'investissement de Triodos.</p> <p>Étape 2: Identification des meilleures sociétés. Les sociétés qui ne fournissent pas des produits ou services durables spécifiques peuvent être éligibles à l'investissement si elles sont considérées comme les meilleures de leur secteur dans le domaine de la responsabilité sociale des entreprises (RSE).</p> <p>Étape 3: Exigences minimales. À l'issue de la sélection des sociétés spécifiquement durables (étape 1) et de l'identification des meilleures sociétés (étape 2), les entreprises sont évaluées au regard d'exigences minimales propres à Triodos Investment Management.</p>

Aucune des sociétés sélectionnées pour faire partie de l'univers d'investissement de Triodos ne peut être impliquée dans des activités qui hypothèquent, de manière significative et à long terme, le développement d'une société durable.

Prospectus du fonds sous-jacent	https://www.triodos.be/fr/investir/triodos-global-equities-impact-fund
Devise du fonds interne	Euro
Indicateur de risque	Les indicateurs de risque en branche 23 varient de 1 à 7, l'indicateur de risque 7 étant la plus risquée. L'indicateur de risque du fonds peut évoluer au fil du temps. L'indicateur de risque le plus récente est mentionnée dans la fiche du fonds concerné disponible sur le site www.nn.be .
Frais de gestion prélevés par la Compagnie	0,96 % sur base annuelle. Ces frais sont prélevés de la valeur d'unité du fonds sous-jacent telle que déterminée par le gestionnaire de fonds.
Frais d'entrée / de sortie / de switch prélevés par la Compagnie	Cf. « Règlement de gestion des fonds d'investissement – Assurance groupe »

Cette Fiche de fonds fait partie intégrante du « Règlement de gestion des fonds d'investissement de la branche 23 pour les produits d'assurance de groupe ». Seule la dernière version de cette fiche de fonds a valeur légale. La dernière version de cette fiche de fonds peut être consultée sur le site <https://www.nn.be/fr/apercudesfonds/nn>

NN Trusteam optimum fund

Fonds interne	NN Trusteam optimum fund
Fonds sous-jacent	Trusteam Optimum Deelbewijs A
Date de constitution du fonds interne	03/07/2017
Durée du fonds interne	Illimitée
Compagnie	NN Insurance Belgium SA, Avenue Fonsny 38, 1060 Bruxelles, Belgique
Gestionnaire du fonds sous-jacent	Trusteam Finance, 10 rue Lincoln 75008 Paris
Objectif du fonds interne	L'objectif est de concilier une performance régulière avec un niveau de risque le plus faible possible grâce à la mise en oeuvre de stratégies différenciantes sur les obligations, les obligations convertibles, les options ou actions associées à des options et des instruments du marché monétaire.
Politique d'investissement du fonds interne	Le fonds interne NN Trusteam optimum fund investit uniquement et intégralement dans le fonds sous-jacent Trusteam Optimum Part A.

Ce fonds sous-jacent est un Fonds Commun de Placement (FCP) a pour objectif d'obtenir sur une période supérieure à un an, une performance régulière et plus particulièrement une surperformance par rapport à son indicateur de référence l'EONIA capitalisé. Il est rappelé que ceci est un objectif de gestion et que dans certaines conditions de marché (crise économique ou financière), celui-ci pourrait ne pas être atteint. Le fonds sous-jacent Trusteam Optimum offre une diversification aux fonds obligataires euro et aux fonds en euro des compagnies d'assurance. Il est classé « Diversifié ». L'indicateur de référence est l'EONIA capitalisé.

Afin de réaliser l'objectif de gestion, et dans le cadre d'une gestion discrétionnaire, le fonds sous-jacent est investi en produits monétaires euros, obligations à court et moyen terme euros et en actions, en maîtrisant la volatilité et en adaptant le programme d'investissement en fonction de la conjoncture et des anticipations du gestionnaire.

Pour la part en actions, la stratégie d'investissement est opportuniste. Elle consiste à mettre en place des stratégies de rendement en :

- identifiant des sociétés des pays de la Zone Euro visibles sur des critères de croissance, de récurrence de l'activité, des marges et de satisfaction client.
- sélectionnant celles dont la valorisation est raisonnable,
- en investissant sur ces sociétés de grandes et moyennes capitalisations, soit au travers d'obligations convertibles, de stratégies d'options, ou d'actions associées à des options (principalement des ventes de call), afin de limiter le risque de façon convexe.

Le fonds sous-jacent est exposé :

- de 70 % à 100 % de l'actif net en titres de créance et instruments du marché monétaire, libellés en euro d'émetteurs publics et principalement privés, notés A-3 minimum sur le court terme et BBB sur le long terme chez S&P ou jugées équivalentes par la société de gestion. La part investie en instruments du marché monétaire et en obligations de notation inférieure à A3 ou BBB- (Standard & Poor's ou équivalent) ne pourra pas dépasser 20 % de l'actif net. Les émetteurs non notés sont analysés et notés par la société de gestion selon sa procédure. La fourchette de sensibilité de la poche taux est de 0 à 5.
- de 0 % à 15 % de l'actif net en actions de grande ou moyenne capitalisation de la zone euro et tous secteurs économiques,
- de 0 % à 10 % de l'actif net en obligations convertibles (le fonds sous-jacent s'interdit d'intervenir sur des obligations convertibles contingentes.)

- de 0 à 10 % de l'actif net au risque de change

En actions, le fonds sous-jacent est principalement investi en actions et/ou en certificats d'investissement de sociétés de pays de la zone euro.

En titres de créance et instruments du marché monétaire le fonds sous-jacent est investi, en obligations, Bons du Trésor à court et à moyen terme et titres négociables à court terme (intégrant notamment les certificats de dépôt et billets de trésorerie émis avant le 31 mai 2016). La durée de vie maximum des obligations est de 6 ans pour minimiser le risque lié aux fluctuations des taux d'intérêt.

La part des émetteurs hors zone Euro est limitée à 30 % de l'actif net. Le fonds sous-jacent peut investir jusqu'à 10 % de son actif en parts et/ou actions d'OPCVM relevant de la Directive 2009/65/CE ou en fonds d'investissement à vocation générale ouverts à une clientèle non-professionnelle, ou de FIA répondant aux conditions de l'article R.214-13 du Code monétaire et financier français.

Pour atteindre son objectif de gestion, le fonds sous-jacent pourra utiliser des instruments dérivés (options et futures) des marchés réglementés et des titres intégrant des dérivés (warrants, bons de souscription ou EMTN) cotés sur un marché réglementé dans un but de couverture et/ou d'exposition au risque de taux, au risque action, au risque de change sans rechercher de surexposition.

Affectation du résultat : capitalisation des revenus Durée minimum de placement recommandée supérieure à un an. Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant cette date.

Prospectus du fonds sous-jacent	http://www.trusteam.fr/fileadmin/user_upload/Documents_fonds/Documents_Optimum/DICI_Prospectus_TRUSTEAM_OPTIMUM_17_02_2017.pdf
Devise du fonds interne	Euro
Indicateur de risque	Les indicateurs de risque en branche 23 varient de 1 à 7, l'indicateur de risque 7 étant la plus risquée. L'indicateur de risque du fonds peut évoluer au fil du temps. L'indicateur de risque le plus récente est mentionnée dans la fiche du fonds concerné disponible sur le site www.nn.be .
Frais de gestion prélevés par la Compagnie	0,96 % sur base annuelle. Ces frais sont prélevés de la valeur d'unité du fonds sous-jacent telle que déterminée par le gestionnaire de fonds.
Frais d'entrée / de sortie / de switch prélevés par la Compagnie	Cf. « Règlement de gestion des fonds d'investissement – Assurance groupe »

Cette Fiche de fonds fait partie intégrante du « Règlement de gestion des fonds d'investissement de la branche 23 pour les produits d'assurance de groupe ». Seule la dernière version de cette fiche de fonds a valeur légale. La dernière version de cette fiche de fonds peut être consultée sur le site <https://www.nn.be/fr/apercudesfonds/nn>

Document d'information précontractuelle en matière de durabilité

Le Règlement Sustainable Finance Disclosure Regulation sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (ci-après dénommé le « SFDR ») vise à accroître la transparence sur la manière dont les acteurs des marchés financiers intègrent les risques et les opportunités en matière de durabilité (ou les critères Environnement, Social et Gouvernance, « ESG ») dans leurs décisions d'investissement. Le SFDR introduit un système de classification avec de nouvelles exigences en matière d'information pour certains produits financiers. NN Insurance Belgium entre dans le champ d'application du SFDR.

NN Insurance Belgium applique la politique Responsible Investment Framework de NN Group (la ci-après dénommé la « politique RI Framework ») aux assurances de groupe. La politique RI Framework, disponible sur www.nn.be - Règlement SFDR, décrit l'application des critères d'investissement responsable basés sur des normes de NN Group. Les critères reflètent les convictions d'investissement et les valeurs de NN Group, les lois pertinentes et les normes reconnues internationalement.

Conformément à la présente politique et à ses critères d'investissement responsable basés sur des normes, NN Insurance Belgium vise, dans la mesure où la loi le permet, à exclure l'investissement dans des sociétés impliquées dans des activités comme le développement, la production, la maintenance ou le commerce d'armes controversées, la production de produits du tabac, l'extraction de charbon thermique et/ou la production de sables bitumineux, tels que définis dans la politique RI Framework.

En ce qui concerne les fonds d'investissement sous-jacents dans lesquels les fonds internes de l'assurance de groupe investissent :

- Les fonds sous-jacents gérés par NN IP : NN IP fait partie de NN Group. NN IP applique la « NN IP Politique d'investissement responsable de NN IP ». La présente politique est alignée sur la politique RI Framework que NN Insurance Belgium applique, et en tant que sociétés liées au sein de NN Group, nous partageons des convictions et des valeurs d'investissement. La Politique d'investissement responsable de NN IP peut être consultée sur le site www.nnip.com.
- Les fonds d'investissement gérés par des gestionnaires d'actifs externes : Pour les gestionnaires d'actifs externes (c'est-à-dire non liés à NN Group) gérant des fonds d'investissement, la Société n'est pas en mesure d'imposer la politique RI Framework à ces gestionnaires d'actifs. Nous ne pouvons donc pas exiger que les exclusions de la politique RI Framework soient appliquées à ces fonds. Pour obtenir plus d'informations sur l'approche des gestionnaires d'actifs externes concernant l'intégration des risques ESG dans leurs décisions d'investissement et le résultat de l'évaluation des incidences probables des risques en matière de durabilité sur le rendement, nous vous renvoyons au prospectus et au site internet du fonds d'investissement (voir liste ci-dessous). Certains gestionnaires d'actifs externes peuvent ne pas (encore) prendre en compte l'intégration des risques ESG dans leur prise de décision d'investissement.

Les risques en matière de durabilité peuvent représenter un risque propre ou avoir un impact sur d'autres risques des fonds d'investissement sous-jacents et peuvent contribuer de manière significative au risque global, comme les risques de marché, les risques de liquidité, les risques de crédit ou les risques opérationnels.

L'évaluation des risques en matière de durabilité, qui sont définis comme un événement ou une condition environnementale, sociale ou de gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir un impact négatif significatif réel ou potentiel sur la valeur des fonds d'investissement sous-jacents, et donc également sur le rendement des fonds d'investissement sous-jacents, sont intégrés dans le processus de décision d'investissement en appliquant :

- Les fonds sous-jacents gérés par NN IP : aux pages 4 et 5, le NN IP Responsible Investment Policy décrit les principaux risques que NN IP, ainsi que les mesures de contrôle applicables, tentent de traiter afin de les

atténuer. Les principaux risques sont les suivants : Asset Risk, Business Model Risk, Risques ESG- et Regulatory Risk. Les risques liés à la durabilité sont atténués par les critères de RI fondés sur les normes du NN IP en combinaison avec la Politique d'intendance et la Politique d'engagement. La Politique d'investissement responsable de NN IP peut être consultée sur le site www.nnip.com.

- Pour les fonds d'investissement sous-jacents gérés par des gestionnaires d'actifs externes : voir les réponses à l'article 6 dans le tableau ci-dessous.

L'assurance de groupe offre la possibilité d'investir dans divers fonds d'investissement sous-jacents.

Pour une description de la façon dont les fonds d'investissement sous-jacents répondent aux caractéristiques écologiques et/ou sociales (article 8) ou ont un objectif d'investissement durable (article 9), veuillez consulter le prospectus du fonds d'investissement, qui se trouve sur le site web du gestionnaire d'actifs concerné (voir la liste ci-dessous).

Les fonds d'investissement sous-jacents sont soumis aux critères d'exclusion du gestionnaire d'actifs concerné du fonds d'investissement. Des informations complémentaires sur les critères d'exclusion du gestionnaire d'actifs peuvent être consultées dans le prospectus du fonds d'investissement concerné (voir la liste ci-dessous).

Aperçu des fonds d'investissement sous-jacents de l'assurance de groupe, qui comprenait la réponse aux questions ci-dessous dans le tableau :

Pour l'article 6: Le fonds a-t-il intégré les risques liés à la durabilité dans les décisions d'investissement? Oui ou Non? Dans l'affirmative le tableau indique X. Si la réponse est non le tableau indique N.

Pour les fonds d'investissement sous-jacents pur lesquels les articles 8 et/ou 9, NA est indiqué dans le tableau. Si l'article 8 est d'application:

- Est-ce que le fonds promeuve, entre autres, les caractéristiques environnementales ou sociales, ou une combinaison de ces caractéristiques, à condition que les entreprises dans lesquelles les investissements sont réalisés suivent des pratiques de bonne gouvernance: Oui ou non. Dans l'affirmative le tableau indique X.
- Existe-t-il un indice désigné comme indice de référence (benchmark)? Oui ou non ? Dans l'affirmative le tableau indique B. Si non le tableau indique NB (= No Benchmark).

Si l'article 9 est d'application:

- Le fonds a-t-il pour objectif un investissement durable et un indice (benchmark) est-il désigné comme référence? Oui ou Non. Si les 2 conditions sont remplies, dans le tableau XB est indiqué (= objectif d'investissement durable + benchmark). Si le fonds n'a qu'un objectif d'investissement durable, dans le tableau XNB est indiqué (= objectif d'investissement durable + pas de benchmark).
- Le fonds vise-t-il à réduire les émissions de CO₂? Oui ou Non. Dans l'affirmative le tableau indique RCO² (Reduction of CO²).

Gestionnaire d'actif – fonds d'investissement sous-jacent	Art 6	Art 8	Art 9	Lien vers plus d'information
Banque de Luxembourg NN BL Emerging Markets fund	X	NA	NA	https://www.banquedeluxembourginvestments.com/en/bank/bli/responsible-investing#page-02 www.banquedeluxembourginvestments.com

(LU0495664178)				
BlackRock Asset Management iShares II plc iShares MSCI Europe SRI (IE00B52VJ196)	X	XB	NA	BlackRock Sustainability BlackRock iShares MSCI Europe SRI UCITS ETF IESG
BlackRock Asset Management iShares III plc iShares Core MSCI World (IE00B4L5Y983)	N	NA	NA	www.blackrock.com
BlackRock Asset Management iShares VII plc iShares Core S&P 500 (IE00B5BMR087)	N	NA	NA	www.blackrock.com
Carmignac Emergents Carmignac (FR0010149302)	X	XB	NA	https://carmidoc.carmignac.com/SRIIP_FR_en.pdf www.carmignac.be
Carmignac Carmignac Portfolio Green Gold (LU0164455502)	X	NA	XNB	https://carmidoc.carmignac.com/SRIIP_FR_en.pdf www.carmignac.be
Carmignac Carmignac Patrimoine (FR0010135103)	X	NA	NA	https://carmidoc.carmignac.com/SRIIP_FR_en.pdf www.carmignac.be
Gestionnaire d'actif – fonds d'investissement sous-jacent	Art 6	Art 8	Art 9	Lien vers plus d'information
DNCA DNCA Invest Eurose (LU0284394235)	X	XB	NA	https://www.dnca-investments.com/isr/Poilitique%20d%27investisseur%20responsible_EN%2030%2010%2018.pdf www.dnca-investments.com
Ethenea Ethna-AKTIV (LU0431139764)	X	XB	NA	https://www.ethenea.com/en-lu/esg-related-documents/ www.ethenea.com
Fidelity International Fidelity Funds - America Fund (LU0251127410)	X	NA	NA	https://www.fidelity.lu/sustainable-investing/sustainability www.fidelity.be
Fidelity International Fidelity Funds - World Fund (LU1261432659)	X	XB	NA	https://www.fidelity.lu/sustainable-investing/sustainability www.fidelity.be
Fidelity International	X	NA	NA	https://www.fidelity.lu/sustainable-investing/sustainability

Fidelity Funds - Pacific Fund (LU0368678339)				www.fidelity.be
La Financière de l'Échiquier Echiquier Agressor FR0010321802	X	NA	NA	https://www.lfde.com/en/responsible-investment/to-find-out-more/ www.lfde.com
Flossbach von Storch Flossbach von Storch Multiple Opportunities II (LU1038809395)	X	NA	NA	https://www.flossbachvonstorch.de/fileadmin/user_upload/files/rechtliche-hinweise/en/fvs-sustainability-policy-en.pdf www.flossbachvonstorch.be
Funds For Good Funds For Good European Equities Sustainable Moderate (LU0945616984)	X	NA	XB - RC0 ²	https://www.fundsforgood.eu/docs/FFG%20Sicav%20RESPONSIBLE%20INVESTMENT%20POLICY_dut-NL.pdf www.fundsforgood.eu
Gestionnaire d'actif – fonds d'investissement sous-jacent	Art 6	Art 8	Art 9	Lien vers plus d'information
Invesco Invesco Global Investment Grade Corporate Bond A-AD (LU1075208725)	X	NA	NA	https://www.invescomanagementcompany.lu www.invesco.be
Invesco Invesco Pan European Equity Fund (LU0028118809)	X	NA	NA	https://www.invescomanagementcompany.lu www.invesco.be
JPMorgan JPMorgan Liquidity Funds - EUR Liquidity VNAV Fund (LU0088882138)	X	NA	NA	https://am.jpmorgan.com/content/dam/jpm-amaem/emea/regional/en/literature/brochure/esg-sustainable-Investing-ce-en.pdf?gclid=EA1aIQobChMizLDU9Ijx7wIVQZ7tCh0sdAS1EAAYA_SABEgldtPD_BwE&gclid=aw.ds https://am.jpmorgan.com/be/asset-management/welcome/
NN Insurance Belgium NN Life Multi invest high fund Fund of fund				Voir les informations sur les fonds d'investissement sous-jacents
NN Insurance Belgium NN Life Multi invest low fund Fund of fund				Voir les informations sur les fonds d'investissement sous-jacents
NN Insurance Belgium				

NN Life Multi invest medium fund Fund of fund				Voir les informations sur les fonds d'investissement sous-jacents
NN Insurance Belgium NN Life Multi invest medium-low fund Fund of fund				Voir les informations sur les fonds d'investissement sous-jacents
NN IP NN (L) Euro Fixed Income (LU0546917773)	X	XNB	NA	https://www.nnip.com/nl-BE/professional/asset-management/verantwoord-beleggen www.nnip.com
NN IP NN L European Sustainable Equity (LU0119216553)	X	NA	XNB	https://www.nnip.com/nl-BE/professional/asset-management/verantwoord-beleggen www.nnip.com
Gestionnaire d'actif – fonds d'investissement sous-jacent	Art 6	Art 8	Art 9	Lien vers plus d'information
NN IP NN (L) Global Sustainable Equity (LU0119216553)	X	NA	XNB	https://www.nnip.com/nl-BE/professional/asset-management/verantwoord-beleggen www.nnip.com
NN IP NN (B) Fund Patrimonial Future (BE6313167197)	X	XNB	NA	https://www.nnip.com/nl-BE/professional/asset-management/verantwoord-beleggen www.nnip.com
NN IP NN (L) Patrimonial Aggressive (LU0119195450)	X	XNB	NA	https://www.nnip.com/nl-BE/professional/asset-management/verantwoord-beleggen www.nnip.com
NN IP NN (L) Patrimonial Balanced European Sustainable (LU1444115874)	X	NA	XNB	https://www.nnip.com/nl-BE/professional/asset-management/verantwoord-beleggen www.nnip.com
NN IP NN (L) Patrimonial Balanced Fund (LU0119195963)	X	XNB	NA	https://www.nnip.com/nl-BE/professional/asset-management/verantwoord-beleggen www.nnip.com
NN IP	X	XNB	NA	https://www.nnip.com/nl-BE/professional/asset-management/verantwoord-beleggen

<p>NN (L) Patrimonial Defensive LU0119196938</p>				www.nnip.com
<p>M&G M&G (Lux) Dynamic Allocation Fund (LU1582988058)</p>	X	NA	NA	https://www.mandgplc.com/~media/Files/M/MandG-Plc/documents/responsible-investing/MG-policy-cluster-munitions-anti-personnel-landmines-february-20.pdf www.mandg.be
<p>M&G M&G (Lux) Optimal Income Fund (LU1670724373)</p>	X	NA	NA	https://www.mandgplc.com/~media/Files/M/MandG-Plc/documents/responsible-investing/MG-policy-cluster-munitions-anti-personnel-landmines-february-20.pdf www.mandg.be
<p>Gestionnaire d'actif – fonds d'investissement sous-jacent</p>	Art 6	Art 8	Art 9	Lien vers plus d'information
<p>Nordea Nordea1 - Global Climate and Environment - BP EUR (LU0348926287)</p>	X	NA	XB	https://www.nordea.lu/documents/esg--ri-policy/ESG-RI-PL_eng_INT.pdf/ www.nordea.lu
<p>Nordea Nordea 1 - Global Real Estate Fund - BP EUR (LU0705259769)</p>	X	XB	NA	https://www.nordea.lu/documents/esg--ri-policy/ESG-RI-PL_eng_INT.pdf/ www.nordea.lu
<p>M&G M&G (Lux) Dynamic Allocation Fund (LU1582988058)</p>	X	NA	NA	https://www.mandgplc.com/~media/Files/M/MandG-Plc/documents/responsible-investing/MG-policy-cluster-munitions-anti-personnel-landmines-february-20.pdf www.mandg.be
<p>M&G M&G (Lux) Optimal Income Fund (LU1670724373)</p>	X	NA	NA	https://www.mandgplc.com/~media/Files/M/MandG-Plc/documents/responsible-investing/MG-policy-cluster-munitions-anti-personnel-landmines-february-20.pdf www.mandg.be
<p>Pictet Pictet-Global Megatrend Selection (LU0386882277)</p>	X	XB	NA	https://am.pictet/-/media/pam/pam-common-gallery/article-content/2021/pictet-asset-management/responsible-investment-policy.pdf www.am.pictet

Rothschild & Co R-co Valor (FR0011253624)	X	XB	NA	https://am.fr.rothschildandco.com/stock/lib/ESG/Politique%20ESG%202021_FR.pdf https://am.fr.rothschildandco.com/
Rothschild & Co R-co Valor Balanced (FR0013367281)	X	XB	NA	https://am.fr.rothschildandco.com/stock/lib/ESG/Politique%20ESG%202021_FR.pdf https://am.fr.rothschildandco.com/
SKAGEN SKAGEN Kon-Tiki (NO0010140502)	X	NA	NA	https://www.skagenfunds.lu/about-us/sustainable-investing/skagen-sustainable-investment-policy/ www.skagenfunds.com
Gestionnaire d'actif – fonds d'investissement sous-jacent	Art 6	Art 8	Art 9	Lien vers plus d'information
Threadneedle Threadneedle (Lux) Global Smaller Companies (LU0570870567)	X	NA	NA	https://www.columbiathreadneedle.be/en/intm/ www.columbiathreadneedle.be
Triodos Triodos Global Equity Impact Fund (LU027827195)	X	NA	XNB	https://www.triodos-im.com/binaries/content/assets/tim/legal-and-compliance/sfdr/tri-1436-our-approach-to-sustainability www.triodos-im.com
Triodos Triodos Euro Bond Impact Fund (LU0278272504)	X	NA	XNB	https://www.triodos-im.com/binaries/content/assets/tim/legal-and-compliance/sfdr/tri-1436-our-approach-to-sustainability www.triodos-im.com
Trusteam Finance Trusteam Optimum B (FR0010316216)	X	XB	NA	http://www.trusteam.fr/fileadmin/user_upload/Documents Mentions legales/Politique sur la prise en compte des risques de durabilite.pdf www.trusteam.fr

Pour les fonds d'investissements sous-jacents du produit assurance de groupe, les critères de l'UE pour des activités économiques respectueuses de l'environnement ne sont pas pris en compte.

Les informations que nous avons divulguées ci-dessus se fondent sur les informations actuellement disponibles.

Les renseignements contenus dans ce document sont fondés sur les exigences légales énoncées dans la législation FDR au niveau 1. Les informations contenues sur cette page ne devraient pas être considérées comme des informations relatives au loi concept SFDRS au niveau 2. NN Insurance Belgium continuera de suivre l'évolution du concept de loi SFDR au niveau 2 et mettra en œuvre la législation SFDR au niveau 2 lorsqu'elle entrera en vigueur.

Assureur:

NN Insurance Belgium SA, entreprise d'assurances agréée par la BNB sous le numéro 2550 pour les Branches 1a, 2, 21, 22, 23, 25, 26 et prêteur en crédit hypothécaire agréé par la FSMA sous le numéro de code 0890270057. Siège social : Avenue Fonsny 38, B-1060 Bruxelles, Belgique - RPM Bruxelles - TVA BE 0890.270.057 - BIC : BBRUBEBB - IBAN : BE28 3100 7627 4220. - www.nn.be - FSMA: Rue du Congrès 12-14, 1000 Bruxelles, www.fsma.be. BNB: boulevard de Berlaumont 14, 1000 Bruxelles, www.nbb.be